

Maurice Rajsfus

Le Vocabulaire
POLICIER
des années 2000 à Sainte-Soline



Association des ami.e.s
de Maurice Rajsfus



Maurice Rajsfus

LE VOCABULAIRE POLICIER
Des années 2000 à Sainte-Soline

L'Esprit frappeur n° 121

Maurice Rajsfus

Le Vocabulaire policier

Du même auteur à L'Esprit frappeur :

*Souscription pour l'édification d'un monument
au policier inconnu*

Police et droits de l'homme

Bavures. Ordre public, désordre privé

Les Silences de la police

(en collaboration avec J.L. Einaudi)

La Police et la peine de mort

L'Esprit frappeur
9, passage Dagorno ~ 75020 Paris

Association des Ami.e.s de Maurice Rajsfus
1, rue de la Solidarité – 75019 Paris

Document de couverture :
Capture d'écran issu de la synthèse vidéo de Médiapart et Libération sur Sainte-Soline

© 2003, L'Esprit frappeur (NSP), pour la première édition.

© 2026, Les Ami.e.s de Maurice Rajsfus, pour la présente édition numérique

ISBN : 978-2-84405-202-9

Ce document numérique a été réalisé par [Nord Compo](#).

SOMMAIRE

Du même auteur à L'Esprit frappeur

Préface à la nouvelle édition numérique

Avant-propos - Aux antipodes du savoir-vivre

1. Les insultes racistes

Voilà pour toi, l'Arabe !

Tu viens nous faire chier !

Salaud d'Anglais !

Sale Juif !

Sale Bicot !

Négresse

Ta gueule, négro !

Vous bouffez notre pain !

Tire-toi !

C'est un raton !

Salaud de Portugais !

Pédagogie

Si Hitler était encore là...

Des camps de concentration...

Sale race !

Sur quelques délits nouveaux

Sale raton !

Sale bougnoule !

Sale gitan !

Tutoiement

Un sale noir, ça pue !

Sale Arabe !

Qu'est-ce que vous faites chez les bougnoules ?

Pas pour les Arabes !

Dans la gamelle du chien

Ferme ta gueule, enculé !

Sale bougnoule !

Couche-toi, ordure !

Tu bouffes le pain des Français !

Pars à Alger !

T'es Juif ou Arabe ?

J'ai tiré le bicot comme un lapin !

Les singes, on les met en cage !

Une crapule 100 % pur beur !

Les Arabes souffrent de fragilités abdominales...

Ce sont les Arabes !

À poil !

Sale nègre !

Bouffer du nègre

Youd'Club

Sale cul-noir !

Sale nègre !

Les Arabes ne font pas la loi !

Droits de l'homme

Ne pas être raciste c'est mal vu par les collègues

Femme de bougnoule !

Sale Juif !

Juif ou Arabe ?

Sales singes !

Pas avec les nègres !

Fils de pute !

On pourra t'enculer !

Boukake !

Sale Juif !

Chiure ! crevure !

Sales crouilles !

Tous ces nègres sont Français...

Bien fait pour vous, bougnoules !

Tu n'es que de la merde !

Sales Arabes !

T'es un rat !

Sale race, sale bougnoule !

Vous voulez aider les Arabes ?

Racisme soft

Ta gueule, saloperie !

Pédé !

On va les niquer !

Bande de tapettes !

On te fout à poil et on t'encule !

Connard !

On fait ce qu'on veut !

Tu aimes bien l'argent de la drogue...

Sale raton, crouille !

Sale Juif !

Cet abruti travaille à la poste !
Tu es Arabe, ferme ta gueule !
Faces de porcs !
Sale race de merde !
Une star ne va pas nous faire chier !
On ne va pas réveiller le commissaire pour une négresse !
Sale Arabe, sale pute !
Bouge pas, sale nègre !
Sale Arabe !
C'est encore les Arabes !
Si on avait su que tu étais Arabe
Retourne dans ton pays !
Qu'est-ce qu'il a ce bougnoule ?
Sales singes sauvages !
T'es pas chez toi, sale bougnoule !
L'enculé d'Arabe est coupable !
Quand on voit quelqu'un un peu Maghrébin...
C'est un Israélite : au four crématoire !
Grosse chienne !
Pourquoi tu t'es comporté comme un bougnoule ?
On est des nazis !
Sale Arabe, fils de pute !
Vous n'aviez qu'à mieux choisir votre mari !
Nègre pourri, babouin !
C'est une école de racaille !
Ils ont ça dans leurs gènes !
Alors, connard, tu te prends pour un caïd ?
Sale bourgeoise qui traîne avec les Arabes...
Espèce d'enculé de taxi !

Pourquoi tu traînes avec des Arabes et des négros ?

Macaque !

Enfoirés, salauds, andouilles !

2. Les insultes ordinaires

Fumiers et salopes

Salauds !

Qu'il crève !

Petit salaud !

Les inconvénients du métier

On va vous faire crever !

Gestapo !

Salaud, c'est toi !

Tutoiement

Indésirable !

Ces salauds qui pourrissent la jeunesse !

Espèce de tapette, fumier !

Il faudrait rallumer les fours !

Petit con !

Petit con, on va te buter !

Je te crève !

Sale pédé !

Je te bousille !

Crevure, on va te crever !

Le Pen, président !

Gaufrette ! Con ! Enculé !

En 40, on vous aurait fusillés !

Lèche mes bottes !

Vieux con !

Tire-toi !

Allez retrouver les négros !

La démocratie, c'est de la merde !

Sales putes !

Salope !

Va te faire enculer !

T'es un con !

Tutoiement

Nous sommes du Front national !

Ferme ta gueule ou je te bute !

Arbeit macht frei !

Ta gueule, on ne t'a rien demandé !

Bâtard !

Arrête de me faire chier !

Dégage ou je te mets un coup de boule !

Ta gueule !

Lève-toi de là, sale pédé !

Espèce de connard !

Enculé de gauchiste !

Sales chômeurs !

Profs de merde !

Éminences...

Ta gueule !

Enculé !

Ton avocat, je vais l'enculer !

Enculé de taxi !

3. Les propos sexistes

Va te coucher, salope !

Crève, putain, salope !
Espèce de salope... À poil !
Filles de putes !
T'auras des coups, saloperie !
Sous les jupes
Putain !
Dans les fesses !
Ta gueule, salope !
C'est une salope. Elle est mariée à un bougnoule !
Va te faire baiser !
Ta gueule, saloperie !
Pute... Salope !
Pauvre salope !
Tu te casses, connasse !
Ferme ta gueule, c'est la police !
Chienne !
On va niquer toutes les Arabes !
Pute !
Tu vas payer, pétasse !
Morue, salope, putain, connasse !
Salope !

4. La haine des journalistes

Raccompagne-le !
Journaux déchirés
Mensonges, grossièretés...
Détritus, fausse couche !
Votre carte de presse, rien à foutre !
Charogne !

Salopards ! On vous aura un jour !

T'es une salope de journaliste !

Sale journaliste !

Espèce de bougnoule !

T'aurais pas pu fermer ta gueule ?

Va te faire enculer !

Je t'emmerde !

Tire-toi, sale flotte !

Je vais vous faire avaler vos notes !

Document

Génération de dégénérés

Conclusion - Une seconde nature

Sainte-Soline, un cas d'école

Annexe - Violences policières – s'informer et agir

Préface à la nouvelle édition numérique

En un quart de siècle, le lexique des forces de l'ordre en matière d'injures et d'affirmations humiliantes, dans leurs relations souvent tendues avec les citoyen.nes de ce pays, n'a pas réellement progressé. On peut même affirmer qu'il ne s'est pas véritablement enrichi.

Obsessions excrémentielles et réflexions en-dessous de la ceinture, sexisme, racisme et manifestations d'une supériorité et expressions de la domination de celui ou celle qui représente la loi, volonté d'éliminer celles et ceux « d'en face », remise en cause de la liberté de la presse, continuent d'émailler de nombreux propos de membres des forces de l'ordre.

Depuis la fin des années 90 et le début des années 2000, où la relation de ces mauvaises manières passait par des recensions dans la presse et des témoignages de victimes, forcément contredites par leurs auteurs, fautes de témoins ou de preuves tangibles, l'irruption du numérique a bousculé l'assurance de l'impunité des forces de l'ordre.

Ce qui est vrai pour les violences policières physiques, désormais filmées par des journalistes, des manifestant.es, des voisins, des témoins ou encore des caméras de surveillance, l'est aussi devenu pour les violences verbales.

Qui plus est lorsque, comme à Sainte-Soline, ce sont les gendarmes qui, avec leurs caméras-piéton, ont eux-mêmes enregistré tout ce flot d'injures et de réflexions humiliantes, inacceptables dans un État de droit, où les forces de l'ordre s'affirment comme républicaines.

Confronter ce Verbatim, issu des rangs mêmes des près de 2000 gendarmes présents le 23 mars 2025, autour de la méga-bassine, aux recensions réalisées par Maurice Rajsfus, il y a maintenant plus de 25 ans, paraîtra comme une évidence aux lecteurs et lectrices de cette nouvelle édition.

Nos remerciements vont aux éditions de l'Esprit Frappeur, ainsi qu'aux ayant-droits de Maurice Rajsfus qui ont accepté de céder leurs droits respectifs pour que cette édition numérique, à télécharger gratuitement, puisse voir le jour.

Paris janvier 2026

L'Association des Ami.e.s de Maurice Rajsfus

www.mauricerajsfus.org

AVANT-PROPOS

Aux antipodes du savoir-vivre

Les gardiens de l'ordre public ont toujours manifesté un comportement rugueux face au pékin qu'ils se doivent de tenir en respect — même si l'ordre n'est pas menacé. D'où, tout naturellement, un mode d'expression plutôt rude. Comme les militaires, les policiers ou les gendarmes vont droit à l'essentiel, avec un vocabulaire très court, mais paradoxalement varié dans son expression vulgaire. L'éducation reçue est étrangère à ces mauvaises manières. En effet, même si le stage en école de police est passé de quelques semaines, il y a cinquante ans, à une année, actuellement, le langage des défenseurs des institutions républicaines, loin de s'améliorer, s'est alourdi d'expressions insultantes, racistes et salaces.

La situation est devenue à ce point préoccupante qu'un certain nombre d'interrogations s'imposent. Est-ce que les policiers ont toujours usé de cette brutalité langagière ? S'ils ont eu tendance, de tout temps, à exprimer à haute voix leur xénophobie, les propos racistes ne prédominaient pas nécessairement. Même à l'époque de l'Occupation, lorsque nos braves policiers se livraient tranquillement à la chasse aux Juifs, du moins s'abstenaient-ils d'user du jargon antisémite en usage à cette époque. S'ils raflaient sans vergogne les Juifs étrangers et leurs enfants — avec brutalité

si nécessaire — ils ne traitaient pas leurs victimes de « Sales Juifs » ou de « Youpins ».

Ce rappel à l'histoire est indispensable car, soixante ans plus tard, de jeunes policiers, frais émoulus des écoles, n'hésitent jamais à se salir la bouche en éructant d'immondes insultes racistes. Certes, tous ne se comportent pas de cette manière mais n'y aurait-il qu'un seul policier raciste dans notre pays que la question devrait se poser impérativement : comment cette institution peut-elle accepter que l'un de ses zélés fonctionnaires puisse ainsi déraiser ? Autre interrogation : la République est-elle véritablement protégée avec des policiers qui outragent les citoyens qu'ils interpellent ? L'homme de la rue est-il considéré comme un ennemi ?

Soyons clairs. L'injure raciste constitue une incivilité majeure. Et plus encore lorsqu'elle est proférée par un fonctionnaire censé protéger la société, c'est un délit qualifié, punissable lourdement si l'on applique la loi de 1972 dans toute sa rigueur. Il semble pourtant que les textes fondamentaux régissant notre démocratie ne concernent pas ceux qui sont chargés de les faire respecter.

Ce qui était d'exception jadis est devenu banalité, habitude, la seconde nature du policier ordinaire. Quelle meilleure façon, en effet, que de tracer une frontière entre les hommes en uniforme et ceux que l'on malmène, aussi bien physiquement que moralement, celui que l'on injurie n'est plus un être humain pareil à tous les autres, c'est un rebut de l'humanité qu'il convient de mépriser puis d'humilier. Et puis, si la basse insulte ne suffit pas, il sera temps de passer aux coups. Une violence suivant l'autre. Le propos blessant constituant une agression à laquelle il est, bien entendu, interdit de riposter, faute de se faire tabasser.

Le policier qui use de l'insulte raciste le fait toujours avec des éclairs de haine dans le regard. A-t-il le sentiment de mieux protéger une société qui le méprise tout en le flattant, car il exprime à voix haute — puis de façon musclée — le sentiment moyen du citoyen vulgaire face aux étrangers, et

plus encore envers ceux qui ont l'audace d'avoir le teint coloré ou même de mal s'exprimer dans la langue du pays des Droits de l'homme ?

Ce constat nous avait conduit à écrire, dans le numéro de novembre 2002 du bulletin *Que fait la Police ?*, un éditorial dont le titre, « Trop malpolis pour être honnêtes », tentait de décrire une situation qui ne peut qu'alarmer les défenseurs des libertés.

« Monsieur Sarkozy, si vous appreniez la politesse à vos fonctionnaires, la banlieue serait peut-être plus calme. Outre le tutoiement quasi habituel, destinés aux individus que nous sommes, de plus en plus de policiers s'attribuent le droit d'injurier ceux qu'ils interpellent. Il nous revient, de sources multiples, chaque jour plus nombreuses, que le traitement verbal réservé aux immigrés colorés, en général, et aux Maghrébins en particulier, atteint désormais un niveau insupportable pour les oreilles d'un citoyen élevé dans le respect des principes de la République des droits de l'homme. Les sales bougnoules ou sales ratons, bien connus, sont complétés par des mots tendres tels que déchet, ou bien ordure. Les femmes sont également victimes, à l'occasion, d'un vocabulaire dont la galanterie est totalement exclue lorsqu'elles sont l'objet de la fureur des forces de l'ordre. Ainsi, morue ou salope, voire putain ou connasse, ou encore pétasse, quand ce n'est pas, plus suggestif, va te faire sauter. Quant au commun des mortels, même interpellé par erreur, il n'est pas rare qu'il puisse s'entendre qualifier de fumier ou de salaud. Si l'on se réfère au Guide pratique de la déontologie de la police nationale, édité en 1999, on y trouve, à propos de "l'image de la fonction policière", ce rappel indispensable : "Comment conserver sa dignité aux yeux du public ? En prescrivant les excès de langage, les familiarités, les

gestes déplacés. En faisant preuve de retenue dans les actes et propos.” Nous ne trouvons rien à ajouter à cette leçon de morale. »

Bien entendu, cela n’a pas commencé avec le retour de la droite au pouvoir, au printemps 2002. Les mauvaises habitudes étaient déjà bien ancrées dans le corps policier. Particulièrement depuis la guerre d’Algérie.

Si l’on se réfère au Code de déontologie de la police, édicté par le décret n° 86-592, du 18 mars 1986, l’article 2 du titre préliminaire de ce texte ne comporte aucune ambiguïté. « La police nationale s’acquitte de ses missions dans le respect de la Déclaration des droits de l’homme et du citoyen, de la Constitution, des conventions internationales et des lois. » On s’aperçoit immédiatement que ces quelques mots servent uniquement de vitrine à une institution policière pour qui les droits de l’homme n’existent qu’à la hauteur d’un principe. Il n’y a, en fait, que les droits de la police. Tous les droits, si nécessaire. Particulièrement lorsque la chasse est ouverte, avec pour gibier les sans-papiers ou ces jeunes des banlieues qui arborent de façon trop arrogante — au gré des policiers — leur teint basané.

Pourtant, l’article 7 du Code de déontologie stipule très clairement que le fonctionnaire de police, « ne se départit jamais de sa dignité en aucune circonstance ». Est-ce se livrer au persiflage de dire que c’est surtout l’interlocuteur du policier qui souffre dans sa dignité ?

Poursuivons, dans ce domaine du respect obligé du policier envers le citoyen, ce qui devrait être la moindre des choses car l’un n’est pas un juge et l’autre pas nécessairement suspect. Ce qui a conduit les auteurs du Code de déontologie à rédiger cet article 10 tout à fait fondamental : « Toute personne appréhendée est placée sous la responsabilité et la protection de la police ; elle ne doit subir, de la part des fonctionnaires de police, ou de tiers, aucune violence ni aucun traitement inhumain ou dégradant. »

Nous mettons ici le doigt sur le sujet faisant l’objet de ce livre. Est-ce que l’injure ou l’insulte font partie du « traitement dégradant » évoqué dans

le Code de déontologie ? Bien évidemment. À moins que les policiers ignorent la définition du terme « dégradant ». Qu'en dit le juge de paix, notre ami Petit Robert ? « Dégradant : qui abaisse moralement, avilissant ». Avec « dégradation », cela va un peu plus avant dans la définition et, par exemple : « Destitution infamante d'une personne ». Le mot « dégrader » est également très explicite dans l'une de ses acceptions : « Faire perdre sa dignité, son honneur à quelqu'un, l'avilir, le rabaisser ». Sur le plan sémantique, l'interprétation n'est guère possible au-delà : le traitement dégradant n'est rien d'autre qu'immonde.

Tout aussi grave, même si le policier insulteur ou raciste est minoritaire dans son corps, son mode d'expression ne doit pas être accepté par ses collègues, et l'article 10 du Code de déontologie, déjà cité, prévoit cette situation : « Le fonctionnaire de police qui serait témoin d'agissements prohibés par le présent article engage sa responsabilité disciplinaire s'il n'entreprend rien pour le faire cesser, ou néglige de les porter à la connaissance de l'autorité compétente ». Il semble pourtant que les « collègues » ne se bousculent pas pour s'indigner de ce type de comportement. À moins que la hiérarchie reste sourde à la démarche citoyenne de ceux des policiers qui ne supportent pas que des traitements dégradants soient infligés au nom de l'ordre public.

Il semble finalement que, si « le ministre de l'Intérieur défend les fonctionnaires de la police nationale contre... les diffamations dont ils sont victimes » (article 12 du Code de déontologie), il se préoccupe bien moins du comportement injurieux de ses policiers envers les citoyens, quelle que soit leur origine.

Dans ce sens, peut-on dire que la hiérarchie est à l'origine de ces traitements dégradants, ou qu'elle laisse faire ? Dans l'un et l'autre cas, sa responsabilité est engagée par l'article 14 du Code de déontologie : « L'autorité du commandement est responsable des ordres qu'elle donne, de leur exécution et de leurs conséquences. Lorsqu'elle charge un de ses

subordonnés d'agir en ses lieu et place, sa responsabilité demeure entière et s'étend aux actes que le subordonné accomplit régulièrement dans le cadre de ses fonctions. »

L'article 17 ne manque également pas d'intérêt car il lie le policier à sa hiérarchie, et réciproquement dans les instructions et ordres donnés : « Le subordonné est tenu de se conformer aux instructions de l'autorité, sauf dans les cas où l'ordre donné est manifestement illégal, et de nature à compromettre gravement un intérêt public ». Il est donc évident que la hiérarchie ne peut en aucun cas inciter les « subordonnés » à apostropher quiconque à l'aide d'un langage ordurier, ce qui nous conduit à constater qu'elle laisse faire. Il faut bien que les policiers puissent se défouler afin de mieux supporter la tâche ingrate qui leur est imposée.

Si, par exception, l'ordre venait de la hiérarchie d'user d'un vocabulaire trivial envers ceux que la police considère peut-être comme des « déchets » de la société, l'article 17 prévoit également ce cas : « Si le subordonné croit se trouver en présence d'un tel ordre, il a le devoir de faire part de ses objections à l'autorité qui l'a donnée, en indiquant expressément la signification illégale qu'il attache à l'ordre litigieux. »

Ayant analysé rapidement ces aspects du Code de déontologie de la police, en ce qui concerne le respect dû aux citoyens, notre religion est faite : le policier, se situe fréquemment hors de la loi qu'il doit faire respecter. En effet, est-il indispensable qu'une personne interpellée, pour que soit respecté l'ordre public soit éventuellement qualifiée de « salope » ou de « bougnoule », voire de « négro » ? Et pourtant, ces épithètes sont trop fréquemment utilisées.

Le *Guide pratique de la déontologie de la police nationale*, rédigé en 1999, tente de répondre à cette situation préoccupante en expliquant aux policiers les errements auxquels ils ne doivent pas se laisser aller et les dérives qu'il leur faut éviter. Dès l'ouverture, le lecteur de ce guide — le policier — est informé que ce fascicule, « a été conçu avec le souci de

rester proche du policier qui exerce sous l'autorité de la hiérarchie une activité encadrée par des lois et règlements, non seulement dans des circonstances souvent sensibles et des conditions difficiles, mais aussi sous le regard des citoyens, très attentifs à la qualité de son attitude. »¹

Ici, il est clair que la leçon donnée dans le Code de déontologie de 1986 n'a pas été retenue. Dès lors, c'est avec de gros sabots que le *Guide pratique* explique aux policiers ce qu'ils ne doivent pas faire — ou ne plus faire — sous le patronage du conseiller d'État président du Haut conseil de déontologie.

Ne soyons pas naïfs, si l'institution policière s'adresse à ses fonctionnaires pour leur rappeler qu'ils doivent se comporter de façon conviviale, c'est que ce n'est pas toujours le cas. Loin de là, parfois. Comment interpréter, en effet, cette réflexion qui ne devrait relever que du bon sens, ou du moins du simple civisme : « Le citoyen est en droit d'attendre du fonctionnaire de police à la fois une contribution active à sa sécurité et un traitement courtois. »² Étonnant rappel à une réalité qui devrait aller de soi. Ce qui n'est certainement pas le cas vu le rappel à l'ordre contenu dans cette phrase apparemment anodine. Cette règle de bonne conduite ainsi rappelée, les auteurs du *Guide pratique* poursuivent la leçon de civisme sur le mode pédagogique : « Le policier s'efforcera donc d'associer une disponibilité totale à un comportement exemplaire. »³ Cet enseignement de savoir-vivre policier n'est pourtant pas suffisant puisqu'il a été nécessaire de conclure : « (le policier) contribuera ainsi à rehausser l'image du service public dont il est le représentant. »⁴

Rehausser. Comment faut-il entendre cela ? L'image du policier serait-elle détériorée dans le regard du citoyen ? Il semble que oui à l'heure où ce *Guide pratique* est rédigé, et cela ne se serait guère amélioré depuis. Aux bons conseils succèdent donc de rudes injonctions. À la question posée : comment conserver sa dignité aux yeux du public, deux réponses sont apportées, qu'il ne peut être question de discuter :

— En proscrivant les excès de langage, les familiarités, les gestes déplacés.

— En faisant preuve de retenue dans les actes et les propos.⁵

Cela ne pouvait pas être de l'humour.

Quatre ans après la mise en circulation de ce *Guide pratique*, qui se risquerait à tenter de démontrer que ces conseils ont été suivis d'effets ? Ne serait-ce qu'en matière de « familiarités », quel ami de l'ordre public pourrait affirmer que les policiers ne tutoient plus ceux qu'ils considèrent comme des suspects potentiels ?

À propos de « l'image du policier dans sa relation professionnelle », on évoque le public qui aurait une vision défavorable de la police, « s'il est éconduit »⁶. Rien n'est oublié, ni épargné au représentant de l'autorité publique, à qui il est nécessaire d'expliquer qu'au poste d'accueil — le commissariat — passage obligé de tout usager, « son rôle est déterminant dans l'image que la police donne d'elle-même. »⁷

Enfin, puisqu'il est indispensable de mettre les points sur les « i », il est rappelé cette règle élémentaire qui devrait aller de soi : « La qualité du contact établi entre le fonctionnaire de police et le public repose sur l'usage des règles élémentaires du savoir-vivre (proscrire le tutoiement, les familiarités). »⁸

Comme cette possible dérogation aux « règles élémentaires » paraît l'habitude bien plus que l'exception, il est également précisé que le savoir-vivre policier doit s'appliquer à tous, quelle que soit l'origine ou la couleur de la peau, cela dans une sous-rubrique intitulée : « Comment manifester du respect envers le public ? » Ici, après avoir rappelé quelques règles de base comme la politesse et la courtoisie en toutes circonstances et en restant impartial, « en conservant en permanence la maîtrise et le contrôle de soi, en prohibant tout comportement ou toute attitude agressifs, provocants ou méprisants », l'attention est attirée sur : « le respect absolu des personnes qui se traduit par un esprit de tolérance et une absence totale de

discrimination, notamment en raison de l'origine, de la nationalité, de la religion, des opinions politiques et philosophiques, du sexe ou de l'âge, de la condition sociale ou de toute autre considération. »⁹

Bien plus, il est expliqué aux policiers que l'attitude des « individus » ne doit pas être prétexte au dérapage verbal, quand la réaction n'est pas également physique. Ces qualités intrinsèques du policier sont donc nécessaires, « lorsque les difficultés proviennent de réactions hostiles voire violentes dont les policiers sont l'objet, parfois en raison de leur seule présence, en partie dans les quartiers sensibles ». ¹⁰

Comment faut-il interpréter ce rapide avertissement à propos du « comportement délibéré du policier pour inciter la personne à l'outrager... »¹¹ ?

De façon lancinante, le *Guide pratique* revient sur le comportement du policier vis-à-vis des personnes mises en cause — avec ou sans raison. Et le policier doit savoir que « l'auteur d'une infraction, bien qu'il ait commis un acte suscitant la réprobation, continue de bénéficier des règles de civilité élémentaires ». Avec cette précision indispensable : « La fermeté n'exclut pas la politesse, la retenue dans les propos et les attitudes. »¹² Une fois de plus, c'est à l'humaniste qui sommeille en tout policier que cette leçon est administrée : la conduite d'un justiciable, « aussi blâmable soit-elle, ne justifie en aucun cas que lui soient infligées vexations ou brimades. En outre, la modération contribue à donner de l'institution une image de dignité. » Et, enfin « répondre à des injures par des injures ne peut que faire monter la tension. »¹³

Au-delà des coupables ou des suspects, les fonctionnaires d'autorité n'adoptent pas forcément un ton aimable avec les témoins, pourtant indispensables à l'enquête policière. D'où cet autre rappel, tout à fait étonnant : « Comment exprimer de la pondération à l'égard d'un témoin ? En étant poli, en lui réservant des conditions d'accueil correctes. »¹⁴ Ce ne serait donc pas la règle ?

En 1999, année de la parution du *Guide pratique*, la situation paraissait singulièrement dégradée à l'intérieur même du corps policier puisque cet opuscule croit bon de signaler également que le respect mutuel doit s'imposer entre collègues, avec cette explication qui ne peut souffrir le moindre commentaire : « Il exclut absolument toute forme de discrimination, notamment liée à l'origine ou au sexe des collègues. »¹⁵

Certes, nous dira-t-on, ce *Guide pratique* a été promulgué par la gauche, en 1999. Depuis le printemps 2002, la planète policière a changé de nature sinon d'orbite. Malheureusement, il semble, à la simple relation des dérapages quasi quotidiens de nombreux fonctionnaires, que leur langage ne se soit pas amélioré, qu'il est de moins en moins châtié. C'est ce que nous nous efforçons de démontrer dans les pages qui vont suivre. Force sera de constater que, depuis quelques décennies, la dérive est constante, le langage de plus en plus menaçant, violent, injurieux, sexiste, raciste. Et parfois même fortement teinté de relents d'idéologie lepénistes...

Nicolas Sarkozy n'est pas le premier ministre de l'Intérieur à déléguer une confiance absolue aux forces de l'ordre. Il a eu d'illustres prédécesseurs depuis une cinquantaine d'années, pour ne s'intéresser qu'à la période suivant la Libération, citons, pêle-mêle, Jules Moch, Raymond Marcellin, Charles Pasqua, Jean-Louis Debré, sans oublier Jean-Pierre Chevènement ou Daniel Vaillant. Tous se sont évertués à « couvrir » les dérapages pour ne pas émousser la volonté de bien faire de ceux des policiers qui se conduisent bien plus en fiers-à-bras qu'en véritables défenseurs de la veuve et de l'orphelin. Tous les policiers ne sont pas à incriminer, c'est vrai, mais nous attendons — particulièrement de la part des syndicats — que ceux qui réproouvent les dérapages de langage se signalent pour signifier à notre société inquiète que la démocratie n'est pas en péril.

1. LES INSULTES RACISTES

Envers les immigrés à la peau colorée, les policiers n'usent que rarement d'un langage convivial. Le mode d'expression s'est singulièrement aggravé, puis très nettement détérioré au travers de la guerre d'Algérie. Maghrébins ou Noirs ne sont que de la « racaille » dans l'imaginaire du policier, des « individus » que l'on insulte avant de les maltraiter. Les fonctionnaires de police seraient-ils racistes ? L'administration ignorerait-elle cet état d'esprit qui tend à gangrener l'ensemble des forces de l'ordre ?

VOILÀ POUR TOI, L'ARABE !

Dans la soirée du 3 mai 1968, à Paris, les CRS quadrillent le quartier de la Sorbonne, dispersant brutalement les passants. Rue Cujas, l'un des policiers avise un homme assez grand, au teint coloré. Il le bouscule, puis lui applique un grand coup de matraque, avec ces mots très explicites : « Tiens, voilà pour toi, l'Arabe ! »

(Témoignage in *Le Livre noir des journées de Mai*, Le Seuil, 1968, page 62.)

TU VIENS NOUS FAIRE CHIER !

Le 6 mai 1968, au quartier latin, les affrontements provoqués par les policiers se multiplient. Un groupe de CRS pénètre dans un café de la place Saint-Sulpice. Parmi les consommateurs, un homme se déclare étranger, un Noir. Il est frappé par un CRS qui ponctue ses coups par cette réflexion : « Ouais, et tu viens nous faire chier en France ! »

(Témoignage in *Le Livre noir des journées de Mai*, p. 62.)

SALAUD D'ANGLAIS !

Dans la nuit du 23 au 24 mai 1968, vers 2 heures du matin, des policiers interpellent des passants sur le boulevard Saint-Michel, à Paris. L'un d'eux témoigne : « À côté de moi, dans le car, un Anglais m'a raconté qu'il avait demandé son chemin à un CRS lequel l'avait invité à le suivre dans le panier à salade, en gueulant, "Salaud d'Anglais, qu'est-ce que tu viens nous faire chier dans notre pays !" »

(In *Ils accusent*, Le Seuil, 1968, page 142.)

SALE JUIF !

Dans la soirée du 27 mai 1968, à Paris, un étudiant est interpellé devant un barrage de police, non loin de la préfecture de police. Il est conduit au commissariat où il voit arriver un Nord-Africain, arrêté alors qu'il était à la recherche d'une pharmacie. Un policier s'exclame : « Encore un ami de Cohn-Bendit, un sale Juif ! »

(Témoignage in *Ils accusent*, page 154.)

SALE BICOT !

Paris, 25 décembre 1968, vers 19 heures. Dans un café, un serveur agresse l'épouse d'un consommateur maghrébin qui, outré, appelle la police. Mal lui en prend. Il est embarqué et conduit au commissariat de police du IX^e arrondissement où, tout en le maltraitant, les gardiens de l'ordre public le gratifient de gentillesse telles que « Sale bicot ! Fous le camp chez toi ! Ordure de raton, va voir Boumediene. Tu nous diras si c'est mieux qu'ici ». L'homme sort du commissariat lesté d'une contravention pour « ivresse sur la voie publique ».

(In *Les Dossiers noirs de la police française*, Le Seuil, 1971, pages 150 et 151.)

NÉGRESSE

16 mai 1970. Sylvette Cabrisseau, speakerine à la télévision, se promène avec une amie, avenue Kléber, à Paris. Les deux jeunes femmes traversent l'avenue où la circulation est dense. Un policier se précipite pour les aider mais Sylvette Cabrisseau, qui est Antillaise, et à la peau noire, prend peur à la vue de l'uniforme et se sauve. Devenue suspecte, elle est rattrapée, bousculée, frappée puis traitée de « sale négresse ! ». La jeune femme est néanmoins inculpée pour « rébellion et coups et blessures à agent ». Quelques jours plus tard, des lettres anonymes parviennent au directeur de l'ORTF, du style : « N'y a-t-il pas assez de femmes blanches pour qu'on nous impose cette négresse tous les jours ? »

(In *Les Dossiers noirs de la police française*, de Denis Langlois, Le Seuil, 1971, pages 147 à 149.)

TA GUEULE, NÉGRO !

Paris, samedi 2 mars 1974, comme chaque fin de semaine, les policiers patrouillent au quartier Latin. Sur les marches de la station de métro Odéon, un Africain discute avec une jeune femme (blanche). Des policiers arrivent et bousculent la jeune femme. « Qu'est-ce qui vous prend ? » demande son ami. Réponse d'un policier « Ta gueule, négro ! Casse-toi vite, sinon... »

(Témoignage dans *Le Monde*, 6 mars 1974.)

VOUS BOUFFEZ NOTRE PAIN !

Bagneux (92), 25 avril 1972, vers 19 heures. Une équipe de policiers intervient sans raison valable dans l'appartement d'un ouvrier algérien. Il est maltraité, les lieux sont saccagés, puis les policiers l'embarquent au commissariat de Montrouge. Dans les locaux de police, la victime est bassement menacée et insultée : « La guerre d'Algérie n'est pas finie. On va aller au bois de Verrières et on vous tirera dessus. Il n'y a pas assez de boulot pour les Français. Vous bouffez notre pain. Vous n'avez rien à faire en France ! ». Commentant le procès de ces policiers, qui n'intervient que deux ans et demi après les faits, des inspecteurs de police, syndicalistes CFDT, affirment : « Les ratonnades de cette violence sont rendues possibles par le racisme latent qui gangrène le corps policier ».

(*Le Monde*, 12 et 15 octobre 1974.)

TIRE-TOI !

9 février 1975. Dans les couloirs de la station de métro République. Contrôle d'identité. Deux adolescents, dont l'un a la peau noire, s'arrêtent en voyant que des étudiants américains sont en butte à l'hostilité des policiers. Le jeune Noir, qui a les cheveux crépus, demande aux Américains s'ils ont besoin d'aide. Un policier intervient alors, le bouscule et lui crie : « Qu'est-ce que tu veux, toi ? Allez, fous le camp ! » Propos accompagné d'une énorme gifle.

(Témoignage dans *Le Monde*, 18 février 1975.)

C'EST UN RATON !

Le 23 février 1975, des policiers de la brigade antigang interviennent au café « Le Thélème », sur le boulevard Saint-Germain. Sans préavis, les policiers ouvrent le feu, blessant grièvement un avocat d'origine algérienne. Pendant que l'avocat gît au sol, un policier crie à son collègue : « Achève-le, c'est un raton ». Un autre avocat, lui aussi d'origine algérienne, intervient pour calmer les policiers. En guise de réponse, il reçoit des coups dans les côtes, accompagnés de douces paroles : « Ferme ta gueule ! Je t'emmerde... Mets tes mains sur la tête ! »

(*Libération*, 3 mars 1977.)

SALAUD DE PORTUGAIS !

Le 12 juillet 1976, la famille d'un ouvrier portugais porte plainte pour violence policière et torture. Au cours d'un interrogatoire, l'homme a été traité à la « gégène », particulièrement sur les testicules. Pendant cette séance, un policier éructe : « Des salauds comme ce sale Portugais, il faudrait leur mettre deux bastos dans la tête ! »

(Libération, 16 août 1976.)

PÉDAGOGIE

Le 18 août 1976, quatre syndicats de policiers, FASP, CGT, CFDT et CFTC, s'élèvent contre tout acte de racisme, « y compris lorsqu'il est le fait d'un des membres du personnel de police. » Le porte-parole de la CFDT affirme que des policiers sont encore « marqués par des comportements datant de la guerre d'Algérie et qui enseignent le droit aux jeunes recrues dans les écoles ».

(Le Monde, 20 août 1976.)

SI HITLER ÉTAIT ENCORE LÀ...

Le 12 septembre 1976, une équipe de policiers du XVIII^e arrondissement de Paris se donne du bon temps en bastonnant, chez eux, des travailleurs ceylanais. Pendant que les coups pleuvent, un policier croit bon de commenter : « Avec ces gars-là, il ne faut pas prendre de gants... Si Hitler était encore là, il y aurait eu de quoi brûler dans cet appartement ! »

(*Libération*, 14 septembre 1976.)

DES CAMPS DE CONCENTRATION...

Le 20 mars 1977, dans le XIX^e arrondissement de Paris, une dispute éclate dans un café. La police intervient, et un jeune Français prénommé Mohammed dit aux policiers qu'ils n'ont pas le droit de frapper un mineur. Il n'aurait pas dû puisqu'il est violemment tabassé à son tour. Durant son supplice, il s'entend traiter de « Sale race ! » de « Fils de putain ». On l'invite ensuite à « crever », avant qu'un policier ajoute : « Ces mecs-là, on devrait les mettre dans des camps de concentration ! »

(*Libération*, 4 avril 1977.)

SALE RACE !

Le 22 juin 1977, vers 23 heures, des policiers patrouillent dans le bidonville de Nanterre. Ils interpellent des adolescents d'origine maghrébine et les embarquent vers le commissariat. En cours de route, les garçons sont gratifiés d'insultes devenues classiques : « Sale race ! Sales bicots ! », accompagnées de gifles et de coups au ventre.

(*Libération*, 8 juillet 1978.)

SUR QUELQUES DÉLITS NOUVEAUX

Enquête sur le harcèlement policier dans le très prudent quotidien, *Le Monde*. Pierre Viansson-Ponté relève, parmi les nouveaux délits pouvant conduire à une bavure policière : « Bien entendu, le délit d'être étranger, de s'exprimer malaisément en français, et surtout d'avoir la peau noire ou jaune, l'allure d'un bougnoule, d'un rital, d'un porto, d'un espingouin, d'un turco ou d'un raton, comme on dit gracieusement dans les commissariats, constituent autant de faits réprimés sans faiblesse. »

(*Le Monde*, 19 juin 1978.)

SALE RATON !

Le 27 mai, dans la soirée, un car de police s'arrête sur le parvis de la basilique du Sacré-Cœur. Immédiatement, les policiers s'en prennent à des promeneurs. L'un d'eux, qui doit avoir le « type maghrébin » est plus malmené que les autres. Dans le fourgon, le chef de poste, particulièrement excité, frappe sauvagement cet homme, en vociférant : « Sale raton, j'ai fait la guerre d'Algérie. Tu vas connaître l'escadron de la mort ! » Ce jeune homme qui n'aurait pas dû se prénommer Djelloul sera poursuivi pour outrage et violence à agents.

(*Libération*, 1^{er} juin 1978.)

SALE BOUGNOULE !

Un artiste peintre descend les marches du métro, à la station Père-Lachaise, dans la soirée du 27 juillet 1978. Il croise deux dames, qui lui disent : « Ne descendez pas dans le métro, les policiers coursent des Noirs dans les couloirs ». Comme le peintre est Noir, il prend peur et s'éloigne rapidement. Rattrapé par les défenseurs de l'ordre public, il est passé à tabac, tout en étant abreuvé d'amabilités comme : « Salope » et « Sale bougnoule ». Il doit ensuite ôter son pantalon, et se fait traiter de « Sale pédé ». Le peintre est ensuite relâché, sans raison, tout comme il avait été interpellé.

(Libération, 11 août 1978.)

SALE GITAN !

Le 26 octobre, à Paris, vers 23 heures, des policiers ont arrêté un garçon d'une quinzaine d'années qui vient de se rendre coupable d'un vol à l'arraché. Le garçon est frappé si violemment qu'un passant — sociologue — relève le numéro matricule du véhicule de police. Ce qui met les policiers au comble de la fureur. Les képis changent alors de victime et tabassent l'universitaire, à qui ils reprochent violemment : « Tu défends les voleurs de sac ? Tu défends les voyous, les mètèques ? » Transféré dans les locaux de la 6^e brigade territoriale, le « témoin », devenu victime, assiste au traitement réservé à l'adolescent et entend les qualificatifs qui lui sont adressés : « Sale gitan, on devrait se débarrasser de tous les gitans ! »

(Le Monde et Libération, 6 décembre 1978.)

TUTOIEMENT

Le 25 novembre 1978, à Marseille, un juriste tunisien assiste à un accrochage verbal et physique entre une femme et un homme, qui tente de la faire monter dans sa voiture. Il appelle la police et part en compagnie des fonctionnaires pour déposer son témoignage au commissariat. En chemin, il est tutoyé, et dit aux policiers : « Je préférerais que vous ne me tutoyiez pas ! » Il est alors frappé au visage, ce qui le conduira à déposer plainte pour coups et blessures volontaires et injures. L'avocat de cette victime commente : « Il ne s'agit pas d'une bavure policière, mais de l'acte isolé d'un élément qui n'a pas sa place dans la police. C'est un acte raciste caractérisé puisque, avant les coups, le tutoiement a été utilisé en raison de l'origine raciale du plaignant. »

(Le Monde, 29 novembre 1978.)

UN SALE NOIR, ÇA PUE !

Dans la nuit du 24 au 25 décembre 1978, neuf policiers décident de mettre à sac un café du quartier Alésia, à Paris. Établissement fréquenté essentiellement par des Algériens. Cela commence par un classique contrôle d'identité, qui tourne mal. Au cours d'un rapide interrogatoire, l'un des policiers explose : « Qu'est-ce que vous foutez en France ? » Après quelques heures de terreur et de coups généreusement distribués, les policiers se retirent en criant : « Connards, pouffiasses, bougnoules », plus des insultes en arabe. Et puis, pour terminer, se retournant vers les vrais Blancs : « Vous, les Français, vous n'avez rien à faire dans un bistrot pour Arabes ! » Un client maghrébin reçoit plus de coups que les autres sous le prétexte qu'un « Sale noir ça pue ! »

(*Libération*, 28 décembre 1978.)

SALE ARABE !

Cela se passe à Marseille, le 7 mars 1979, vers 22 heures. Un Français d'origine tunisienne est agressé par trois policiers en civil, alors qu'il se trouve dans une cabine téléphonique. « Sale Arabe, enculé de pourriture d'Arabe, sale FLN ! » L'homme est frappé et les insultes redoublent : « Sale enculé, pédé ! ». Comme la victime proteste, d'autres coups suivent, puis de nouvelles injures : « T'es un sale Arabe, d'ailleurs, ta carte d'identité doit être fausse. »

(*Libération*, 15 mars 1979.)

QU'EST-CE QUE VOUS FAITES CHEZ LES BOUGNOULES ?

Lille, 2 juillet 1979. Une fête privée se déroule dans un café. C'est un établissement fréquenté par des Nord-Africains, et une danseuse orientale anime la soirée. Des policiers font irruption sous le vague prétexte d'un vol commis dans ce café. « C'est toujours comme ça chez les bougnoules ; on ne peut pas se tenir tranquille. » Un policier change de sujet, en s'adressant au patron : « Tes cendriers sont sales ; on va te faire un procès pour ça. » Comme un consommateur français s'offre pour nettoyer l'objet du délit, le policier lui lance : « Ce n'est pas digne d'un Français de laver les cendriers chez les bougnoules ! » Au commissariat, l'un des policiers interroge : « Qu'est-ce que vous allez faire chez les bougnoules ? »

(Libération, 14 juillet 1979.)

PAS POUR LES ARABES !

13 juillet 1979, à Marseille. Des policiers se défoulent dans un café tenu par un Français d'origine algérienne. La volonté est claire de retirer la licence que le patron leur montre : « Le 14-juillet, c'est pour les Français, pas pour les Arabes. » Réaction du brigadier, en regardant le document : « Ma parole, vous l'avez trempée dans le couscous, cette licence ! » Ensuite, toute la famille est battue.

(Libération, 16 et 18 juillet 1979.)

DANS LA GAMELLE DU CHIEN

Ce n'est pas une injure. C'est bien plus grave. Le 12 août 1979, un exilé ghanéen est attendu à la gare de Saint-Quentin par des policiers et conduit immédiatement au commissariat. Le traitement qui lui est réservé est digne d'une officine de la Gestapo. Cet Africain malmené témoigne : « Le gros a mis de l'eau dans la gamelle d'un chien et l'a posée par terre. Il m'a mis à quatre pattes et a fait venir un chien. Il m'a obligé à boire en même temps que le chien ». Sans oublier les coups et un tympan crevé...

(Libération, 1^{er} septembre 1979.)

FERME TA GUEULE, ENCULÉ !

Le Havre, 14 septembre 1979. Un travailleur immigré maghrébin se dispute avec sa femme. Les voisins appellent la police. L'homme est passé à tabac avant même qu'il puisse s'expliquer. Ils lui donnent des coups de poing et de pied, en l'insultant : « Bicot, bougnoule, etc. » et le traitent comme un chien. À l'hôpital où l'homme a été conduit, le cauchemar se poursuit. L'un des policiers lui dit, en arabe : « Ferme ta gueule, enculé ! »

(Libération, 25 décembre 1979.)

SALE BOUGNOULE !

Longwy, 9 janvier 1980, vers 1 heure du matin. Un travailleur maghrébin entre au commissariat pour obtenir le numéro de téléphone d'une compagnie de taxi. Estimant avoir trop bu, il a laissé sa voiture au parking. L'accueil n'est pas vraiment chaleureux : « Sale bougnoule ! » Il est ensuite tabassé par le brigadier de service.

(Libération, 14 janvier 1980.)

COUCHE-TOI, ORDURE !

Paris, XVIII^e arrondissement, dans la nuit du 18 au 19 janvier 1980. Des témoins assistent à un passage à tabac auquel des policiers se livrent en pleine rue. La victime appelle au secours. Des renforts arrivent. Comme la victime se relève péniblement, elle reçoit des coups de pied en pleine tête. Les témoins entendent : « Salaud ! Ne bouge pas ! Reste couché ! » Des

policiers prennent le relais de la première équipe et jettent l'homme dans le fourgon, en lui criant : « Couche-toi, ordure ! ». Le témoin qui relate ce « fait divers » a entendu les policiers dire qu'il s'agissait « d'un individu de type nord-africain ».

(Libération, 21 janvier 1980.)

TU BOUFFES LE PAIN DES FRANÇAIS !

Toulouse, 18 août 1980. Des policiers prennent à partie un Maghrébin qui ne dégage pas sa voiture assez rapidement pour les laisser passer. Ensuite, la scène se déroule à l'intérieur du fourgon de police, aux cris de « Sale bougnoule ! » Au commissariat des Remparts, Ahmed est roué de coups, et abreuvé d'insultes habituelles : « Retourne dans ton pays ! Tu bouffes le pain des Français, pédé, chevelu, bougnoule. » Un inspecteur, qui a délesté la victime d'une somme de 300 francs, distribue les billets à ses collègues, en leur disant : « Venez trinquer à la santé du bougnoule. »

(Libération, 23 août 1980.)

PARS À ALGER !

Marseille, 23 octobre 1980. Après la mort d'un Maghrébin, tué par des CRS, les provocations se multiplient envers les Nord-Africains supposés. Certains reçoivent des lettres anonymes ainsi rédigées : « Tu nous emmerdes, pars à Alger. Des fainéants, on n'en veut plus, fous le camp et vite, comme toutes les biques de Marseille et de France ». Pendant ce temps, à la cité des Flamands, des policiers tournent inlassablement à bord

de leurs véhicules et font des bras d'honneur chaque fois qu'ils croisent un Maghrébin.

(Libération, 25 octobre 1980.)

T'ES JUIF OU ARABE ?

Le 22 mars 1981, à Paris, un particulier heurte un taxi avec sa voiture. Le chauffeur de taxi appelle la police. Il se trouve pourtant que les policiers prennent parti pour le pékin — qui est blanc — contre le chauffeur de taxi — qui est noir de peau. Un témoin s'étonne. Il est embarqué avec le chauffeur et reçoit un jet de lacrymo au visage. Le témoin, qui prend peur, tente de s'échapper. Il est maltraité et l'un des policiers, qui sert de comité d'accueil au commissariat de la place Saint-Sulpice, lui glisse : « Tu veux nous poser des problèmes ? Qu'est-ce que tu es, avec ta sale gueule ? T'es pas Français en tout cas ! T'es Juif ou Arabe ? De toute façon, Juif, Arabe ou Noir, c'est pareil, on ne les aime pas ! »

(Libération et Le Monde, 13 avril 1981.)

J'AI TIRÉ LE BICOT COMME UN LAPIN !

Le 27 août 1977, un brigadier tuait de six balles dans le dos, un jeune prénommé Mustapha, à Châtenay-Malabry (92). De retour dans le fourgon de police, il confiait à ses collègues : « J'ai tiré le bicot, comme un lapin ! » Propos rappelés lors du procès, quatre ans plus tard, lorsque le tueur raciste sera condamné à cinq ans de prison avec sursis.

(Le Monde, 20 et 21 mai 1981.)

LES SINGES, ON LES MET EN CAGE !

14 juillet 1981, place du Trocadéro, à Paris. C'est la fête, dans l'attente du feu d'artifice. Des policiers prient sans ménagement des marchands de merguez de « foutre le camp ailleurs ». Un Sénégalais, qui travaille au musée de l'Homme, tout proche, s'avance et dit au marchand : « Ils n'ont pas de raison de te faire déguerpir ». Dès lors, les gardiens de la paix vont s'occuper du « négro ». Roué de coups, menotté dans le dos, il est conduit au poste de police. Là, ce Sénégalais est enfermé dans une cage grillagée, au grand étonnement d'un policier. Réponse d'un collègue : « Parce que les singes, c'est fait pour être mis en cage ». À la malheureuse victime, qui se plaint de la douleur provoquée par des menottes trop serrées, cette méchanceté : « C'est fait pour ça. Ferme ta gueule ! » Et un autre ajoute : « C'est pas Defferre¹ qui fera la loi chez nous ! »

(Le Monde, 20 juillet 1981.)

UNE CRAPULE 100 % PUR BEUR !

Le 27 mars 1985, à Menton, un jeune homme d'origine maghrébine meurt criblé de balles tirées par un policier. Pour le syndicat de policiers d'extrême droite FPIP, c'était « une fin banale et logique ». La victime étant qualifiée de « parfaite crapule 100 % pur beur ! »

(Le Monde, 2 avril 1985.)

LES ARABES SOUFFRENT DE FRAGILITÉS ABDOMINALES...

Dans la nuit du 13 au 14 avril 1985, à Tourcoing, des policiers interpellent un cafetier algérien et le conduisent au commissariat, où il est passé à tabac. Transporté à l'hôpital, et opéré à plusieurs reprises, l'homme devra désormais porter un anus artificiel. Commentaire du directeur départemental des polices urbaines : « Les Arabes ont la particularité bien connue de souffrir de fragilités abdominales dues aux conditions de vie en Afrique... »

(Libération, 6 juin 1985.)

CE SONT LES ARABES !

27 octobre 1986, à Marseille. Un jeune postier est tabassé par des policiers lors d'un contrôle d'identité, sur la Canebière. Après une seconde séance de matraquage dans les locaux de police, la victime est relâchée avec ces douces paroles : « Ce n'est rien, jeune. Demain, tu auras un bleu. Tu diras à tes parents que ce sont les Arabes qui t'ont fait ça. »

(Libération, 11 septembre 1986.)

À POIL !

Le 6 mai 1987, vers 23 heures, un ressortissant zaïrois est interpellé sur un quai de la gare du Nord, à Paris. Conduit au poste de police de la gare, cet Africain est insulté avec, à la clef, une leçon de morale : « Qu'est-ce que

vous faites encore chez nous ? Vous n'avez pas entendu Le Pen, à la télé ? Il faut rentrer dans votre pays ! » Ensuite, le policier braque son arme sur sa victime et hurle : « À poil ! »

(Libération, 26 mai 1987.)

SALE NÈGRE !

Au cours d'une conférence de presse, le 29 juillet 1987, le MRAP révèle plusieurs bavures racistes. Le 5 juillet 1985, à Paris, dans le quartier de la porte de La Chapelle, deux policiers demandent ses papiers à un ressortissant zaïrois. Lequel veut savoir pourquoi il est seul à être contrôlé. Il est aussitôt traité de « sale nègre », tandis qu'il est poussé vers le fourgon. Comme des curieux s'approchent, un policier énervé se met à hurler : « Vous voyez, ce sale nègre, il se permet de haranguer les gens, de les ameuter... Ça se croit des droits : c'est pas possible. Six ans de socialisme et on ne peut plus contrôler un nègre ! »

(Le Monde, 31 juillet 1987.)

BOUFFER DU NÈGRE

Le 22 décembre 1987, à Villiers-le-Bel (95), une équipe de policiers fait une descente dans une cité. Ils sont accompagnés d'un chien. Dix garçons sont blessés, mais trois d'entre eux, d'origine sénégalaise, sont particulièrement désignés au chien par l'un des policiers, aux cris de : « Ce soir, il faut bouffer du nègre ! »

(Le Monde, 31 décembre 1987.)

Youd'Club

Dans un commissariat de police de Toulouse, la convivialité règne entre les inspecteurs. L'un d'eux refuse de décrocher le téléphone de l'un de ses collègues, qui est Juif. Motif exposé, en ricanant : « Je ne suis pas au service du Youd'Club ! » Dans le même poste de police, la photo de Jacques Attali, conseiller de François Mitterrand, circule chez les RG, ornée d'une croix celtique, et agrémentée de la mention « Jude ».

(Le Canard Enchaîné, 31 août 1988.)

SALE CUL-NOIR !

Paris, 21 janvier 1989. Un étudiant sénégalais est interpellé dans le métro, sans raison. Il proteste. Embarqué au poste, pour rébellion, on le force à se déshabiller. Il est alors traité de « sale cul-noir ».

(Libération, 26 janvier 1989.)

SALE NÈGRE !

Le 5 septembre 1989, vers 20 heures, un ressortissant béninois, âgé de 22 ans, est interpellé alors qu'il circule dans Paris juché sur sa Mobylette. Une voiture de police banalisée lui fait une queue de poisson. Il tombe et proteste. Réponse : « Ferme-la, sale nègre et circule ! » Le jeune homme repart mais il est suivi par une autre voiture, et il est de nouveau interpellé. Comme on lui passe les menottes, il remarque : « Je ne suis pas un voleur ».

Il obtient en guise de réponse : « Ferme ta gueule, sale nègre, tu vas payer pour les autres ! »

(*Le Monde*, 12 septembre 1989.)

LES ARABES NE FONT PAS LA LOI !

Le 11 décembre 1989, à Échirolles, près de Grenoble, des policiers procèdent à un contrôle d'identité de routine dans un bar PMU. Un consommateur est blessé à la tête d'un coup de crosse de fusil à pompe (vingt points de suture). Selon eux, les policiers, accompagnés de chiens, se protégeaient de deux individus de « type maghrébin ». Dans ce café, l'un des policiers proclame : « Les Arabes ne vont pas faire la loi ici ! »

(*Libération*, 27 janvier 1990.)

DROITS DE L'HOMME

Constatant les comportements de policiers français, la prudente Fédération internationale des droits de l'homme, note dans son rapport annuel : « Certains policiers sont racistes et le manifestent soit par des propos, avec ou sans violence physique, soit par des attitudes ou des gestes qui privent des personnes de l'exercice de leurs droits, ou en compliquent l'exercice. »

(Cité par *Le Monde*, 4 novembre 1991.)

NE PAS ÊTRE RACISTE C'EST MAL VU PAR LES COLLÈGUES

Au cours d'une enquête réalisée par l'Institut des hautes études de la Sécurité intérieure — qui dépend du ministère de l'Intérieur — un groupe de policiers de tous grades est invité à s'exprimer en toute franchise, sous couvert d'anonymat. On entend des propos tels que : « Les bougnoules nous emmerdent, c'est tous des voleurs ! ». Ou bien : « C'est vrai qu'on finit par être raciste ! » Parmi ces policiers, un groupe-test a été constitué, et l'un des membres de ce panel reconnaît : « Dans une voiture de police, on entend : “Sale bougnoule, je vais lui casser la gueule, ils font chier ! Retourne dans ton pays, sale nègre !” On n'entend que ça. Dans les propos, on est dans un racisme complet, et pas caché du tout. Au contraire, je crois qu'il est mal vu de dire qu'on n'est pas raciste... C'est très mal vu par les collègues. »

(Dans l'ouvrage du sociologue Michel Wieviorka, *La France raciste*, Le Seuil 1992, cité par *Le Monde*, 10 juin 1992.)

FEMME DE BOUGNOULE !

Le 15 décembre 1992, vers 21 heures, une militante du Planning familial assiste à un contrôle d'identité plutôt rugueux d'un jeune Maghrébin. Cela se passe dans le couloir du métro. La jeune femme proteste. Elle se retrouvera inculpée d'outrage et de coups et blessures à agent de la force publique. Une policière lui crie : « Les femmes d'Arabes ne parlent que l'arabe ». Embarquée au poste, la victime se fait basement insulter : « Baisée par un Arabe, femme de bougnoule ! » D'après ses papiers d'identité, les policiers se sont aperçus qu'elle avait été mariée à un Marocain. D'où cette flambée de propos racistes.

(*Libération*, 3 mai 1993.)

SALE JUIF !

Le 7 avril 1993, au cours d'une manifestation après l'assassinat d'un jeune Zaïrois au commissariat des Grandes-Carrières, dans le XVIII^e arrondissement de Paris, un étudiant âgé de 18 ans est interpellé. Au commissariat, ce jeune homme d'origine maghrébine est traité de « Sale Juif » par des policiers qui « se réfèrent à Hitler ». Ce même soir, le député de droite, Jean-Pierre Pierre-Bloch, qui vient soutenir les policiers par sa présence, est malgré tout agressé verbalement. À peine a-t-il le dos tourné que l'un des fonctionnaires lâche lourdement : « Celui-là, il n'a pas besoin de labourer les champs avec une charrue, son nez suffit ! »

(*Le Jour*, 26 avril 1993.)

JUIF OU ARABE ?

Le 17 mai 1993, vers 20 heures, un honorable Parisien — il est directeur commercial d'une maison d'édition — prend le métro, mais la machine refuse son coupon de carte Orange. Aussitôt, trois des nombreux policiers qui « veillent », à la station de métro Les Halles, lui demandent ses papiers, bien qu'il ait son titre de transport en main. L'un des policiers prend la carte d'identité du voyageur et interroge : « Votre nom, c'est juif ou arabe ? »

(*Le Monde*, 25 juillet 1993.)

SALES SINGES !

Le 2 septembre 1993, en fin d'après-midi, un rassemblement inaccoutumé de forces de l'ordre, dans le quartier des Halles, à Paris, prélude à un inévitable affrontement avec les badauds, nombreux en ce lieu. Sans raison, les CRS chargent et il y a de nombreuses interpellations. Un chef d'entreprise qui habite le quartier assiste à cette véritable provocation policière, au cours de laquelle il sera lui-même matraqué à plusieurs reprises, notamment au poste de police. Il témoigne : « J'étais sans doute le seul Blanc à avoir été interpellé. Il y avait beaucoup de jeunes Noirs, le nez contre le mur du local. J'ai vu certains d'entre eux recevoir des coups de matraque dans les jambes et se faire traiter de "sales singes !" »

(Le Monde, 6 septembre 1993.)

PAS AVEC LES NÈGRES !

Le 1^{er} décembre 1993, une équipe de policiers fait une descente au foyer Sonacotra de travailleurs immigrés d'Ingré, dans la banlieue d'Orléans. Une jeune femme de nationalité française, compagne de l'un des résidents, décrit le comportement de ces policiers : « J'ai été fouillée par une femme policière dans un local vitré où l'on pouvait me voir nue. Des policiers m'ont dit que j'étais une putain, que je n'avais rien à faire avec les nègres ! »

(Le Monde, 7 décembre 1993.)

FILS DE PUTE !

12 novembre 1994. Les CRS interviennent dans un quartier paisible d'Amiens, pour troubler une fête d'enfants de harkis, dans un lieu privé. Jets de gaz lacrymogènes et matraquage en supplément. Les injures suivent : « Fils de putes ! » Un représentant associatif interpelle le préfet, venu quelques jours plus tard pour calmer les familles de harkis : « Le jour où des policiers seront révoqués pour racisme, on pourra parler d'égalité devant la loi ! » Quelques jours plus tôt — le 11 novembre — la police avait fait retirer une gerbe déposée au monument aux morts par les enfants de harkis.

(Le Monde, 17 novembre 1994.)

ON POURRA T'ENCULER !

Le 7 février 1995, dans le quartier du Trocadéro, à Paris, un passant tente de s'interposer lors d'un contrôle d'identité brutal. Mal lui en prend, car il est lui-même agressé par les CRS et blessé. Il est ensuite menotté dans le dos, très serré, puis conduit dans le fourgon où on lui dit qu'il n'y a pas de problème. L'homme est donc relâché mais trouve naturel de relever le numéro d'immatriculation du fourgon des CRS. Là, il y a problème, d'autant plus que cet humaniste est Martiniquais, qu'il a la peau noire. Il est de nouveau brutalisé, et les coups sont accompagnés d'insultes : « Vivement les élections. On pourra enculer des gens comme toi ! ». Le tout accompagné de crachats.

(Libération, 11 février 1995.)

BOUKAKE !

Un sous-brigadier du commissariat d'Avignon était jugé le 20 avril 1995, pour provocation à la haine raciale. Ce policier, qui avait pris la défroque du corbeau, faisait circuler, sous le sceau du ministère de l'Intérieur et du commissariat d'Avignon, un tract particulièrement violent, sous la forme d'un permis où le nombre de points allait grandissant selon que l'on « écrase un Arabe » ou « un couple d'Arabes » voire « une Arabe enceinte ». Cet écrit anonyme était parsemé de croix gammées, avec identification du « Boukake », croisement entre le bougnoule et le macaque.

(Le Provençal, 20 avril 1995.)

SALE JUIF !

26 mai 1995, dans le quartier de Belleville, à Paris. Environ quatre-vingts policiers chargent à la matraque un rassemblement spontané de deux cents personnes. Au départ, c'est un contrôle d'identité rugueux sur un garçon de 16 ans, qui va être le déclencheur de cette bavure verbale autant que brutale. Des policiers profèrent des injures antisémites. Ce garçon, qui portait une kippa, et donc facilement identifiable par des racistes, était simplement affalé sur le capot d'une voiture, ce qui lui vaudra le qualificatif de « Sale Juif », lancé par un policier de la République, et puis « Ta gueule, sale Juif ». Une habitante du quartier témoigne : « Sale Juif, ils ont dû le dire au moins quatre fois. Le mot me tapait dans l'oreille. »

(Libération, 27 et 29 mai, Le Monde, 29 mai 1995.)

CHIURE ! CREVURE !

À la fin du mois de mai 1995, un jeune garçon d'origine maghrébine est lourdement tabassé lors d'une garde à vue, au Quai des Orfèvres. Après les coups viennent les injures : « Espèce de chiure, crevure. Heureusement qu'il y a Le Pen pour des saloperies comme toi ! »

(Nova Magazine, juin 1995.)

SALES CROUILLES !

Le 8 juin 1995, à Noisy-le-Grand (93), une équipe de policiers prend à partie un groupe de jeunes devant un immeuble : gazage et coups de matraques, mais sans contrôle d'identité. Comme les parents protestent et cherchent à défendre leurs enfants, tous se font tabasser aux cris de : « Sales crouilles », ainsi que « Le Pen va s'occuper de vous ! »

(Témoignage Chrétien, 14 juillet 1995.)

TOUS CES NÈGRES SONT FRANÇAIS...

Le 13 octobre 1995, à Bordeaux, un étudiant âgé de 20 ans fait l'objet d'un contrôle particulièrement pointilleux de son véhicule. Son moteur est peut-être un peu trop bruyant. Il y a plus grave pourtant : il est visiblement Africain d'origine, mais c'est un citoyen français, comme en atteste sa carte d'identité. Un policier lui demande malgré tout sa nationalité et son collègue susurre : « Laisse tomber, ils sont de toute façon tous Français, ces nègres ! » Comme le jeune homme proteste, on lui conseille : « Ferme ta

gueule ! » Un policier précisant : « S'il ne ferme pas sa grande gueule de merde, on va lui écraser la tête contre le mur ! »

(Libération, 14 octobre 1995.)

BIEN FAIT POUR VOUS, BOUGNOULES !

Le 21 octobre 1995, des jeunes d'une cité d'Étampes (91), sont pris pour cibles par un homme cagoulé qui tire dans leur direction à l'aide d'un pistolet à grenaille. Une voisine appelle la police, qui vient, mais les policiers font un bras d'honneur aux jeunes, en leur disant : « Bien fait pour vous, les bougnoules ! » Comme le quartier est rapidement en ébullition après cette agression, trois des jeunes sont interpellés et d'eux d'entre eux incarcérés à Fleury-Mérogis, sans doute pour avoir troublé l'ordre public...

(Libération, 26 octobre 1995.)

TU N'ES QUE DE LA MERDE !

Dans un magasin de vêtements, deux jeunes filles âgées de 16 ans se font pincer alors qu'elles tentent de voler un pantalon. Ce 8 novembre 1995, à Paris, les vigiles alertent la police, qui embarque les deux mineures au commissariat le plus proche. L'une d'elles est battue sur tout le corps, et même au visage. Elle est insultée : « Sale Arabe, tu n'es que de la merde ! » Et puis, ensuite : « Je vais te violer... J'espère que tu as une petite sœur parce que j'aime bien la chair fraîche. » Pour compléter la séance, un policier menace de la jeter par la fenêtre.

(Libération, 30 novembre 1995.)

SALES ARABES !

En mai 1996, aux Mureaux, des policiers rouent de coups le président de l'Amicale des locataires d'une cité. Les personnes présentes, qui tentent de s'interposer, sont embarquées au poste de police, mises nues, et traitées de « Sales Arabes ! »

(L'Écho des Cités, septembre 1996.)

T'ES UN RAT !

Le 28 décembre 1996, des militants basques manifestent à Paris comme chaque année. Ils sont 250 à être interpellés et entassés au commissariat de la Goutte d'Or réputé pour son humanisme. Un policier s'intéresse à un adolescent, âgé de 14 ans, à propos du keffieh palestinien qu'il porte en écharpe : « Ça vient d'où, des Basques ? Du Maghreb ? » Puis, menaçant : « Ici, on est en France, on parle français ! » Ensuite, après avoir arraché le foulard du jeune garçon : « Enlève ton truc de bougnoule. T'es un rat toi, hein ? Pourquoi tu portes ça ? » Suit une lourde gifle.

(Libération, 30 décembre 1996.)

SALE RACE, SALE BOUGNOULE !

En mai 1996, un jeune Français prénommé Djemal vient de passer 24 heures en garde à vue, suite à un vol. Il sort de cette séance couvert d'ecchymoses et les médecins constatent huit jours d'ITT. En juin de la même année, il revient au commissariat car il y a oublié sa casquette. « Tes

affaires on s'en fout », lui disent les gradés. Il est ensuite battu et menotté, pendant qu'on lui hurle au nez : « Sales bougnoules, sale race, vos gueules ! » témoigne sa sœur.

(Libération, 2 décembre 1996.)

VOUS VOULEZ AIDER LES ARABES ?

Une jeune femme, d'origine marocaine, issue de l'École de police de Sens, se retrouve policière stagiaire à Auxerre, en 1996. Par erreur, elle est embarquée par des gendarmes dans une affaire de trafic de stupéfiants. Rendue aux policiers, et lavée de tout soupçon, elle est néanmoins révoquée, après avoir entendu un curieux discours du directeur départemental de la Sécurité publique : « Vous vouliez entrer dans la police pour aider les Arabes ! »

(Le Parisien, 18 janvier 1997.)

RACISME SOFT

Un élève de l'École de police de Périgueux a fait circuler un document tout à fait édifiant auprès de ses condisciples. Ce document, si l'on peut dire, est intitulé : « Demande de naturalisation » et se présente sous forme de questionnaire. Pour l'adresse, il est spécifié : « mentionnez l'arbre et la branche ». Pour les couleurs de la peau : « café au lait, café crème, yaourt avarié, anthracite ». Pour la coiffure : « cheveux crépus, tresses de type rasta, fez, turban ». Pour l'odeur : « boue, relent de couscous, urine, autres

odeurs écœurantes », etc. Il ne semble pas qu'il y ait eu sanction de la part du directeur de cette école.

(Que fait la Police ?, février 1997.)

TA GUEULE, SALOPERIE !

En février 1997, une équipe de policiers débarque sur un campement de Tziganes, à La Courneuve (93). La volonté des forces de l'ordre est d'évacuer ces « gens du voyage » installés sur un terrain jugé trop proche du Stade de France. Durant cette opération, les policiers marquent les roulottes, et l'un d'eux bouscule une femme en lui criant : « Ta gueule, saloperie ! »

(Libération, 28 avril 1997.)

PÉDÉ !

Le 25 mai 1997, le porte-parole des sans-papiers, Ababacar Diop, est interpellé dans le métro, avec sa fille âgée de 3 ans. Au commissariat, il est traité de « pédé » et de « père indigne », avant d'être libéré.

(Libération, 27 mai 1997.)

ON VA LES NIQUER !

Des policiers ont décidé de « se faire » quelques jeunes, le 30 avril 1997, à Quincy-sous-Sénart (91). Des CRS arrivent en renfort aux cris de : « On va les niquer ! » Un jeune d'origine maghrébine est particulièrement « soigné », et les policiers expliquent qu'il « s'est fait une entaille derrière la tête, en tombant. »

(Libération, 11 juin 1997.)

BANDE DE TAPETTES !

Cela se passe le dimanche 11 septembre 1997. Les derniers visiteurs de la Fête de L'Humanité prennent le bus des noctambules. Entre La Courneuve et Aubervilliers, des policiers font stopper le bus, montent à bord et empoignent un Noir qu'ils accusent de leur avoir « fait un doigt ». L'homme est matraqué. Comme les voyageurs protestent, les policiers s'emparent de l'un d'eux, qui a « une gueule d'Arabe », puis menacent les autres : « Si vous voulez vous battre, venez, bande de tapettes ! »

(Charlie Hebdo, 14 septembre 1997.)

ON TE FOUT À POIL ET ON T'ENCULE !

Le 24 novembre 1997, à Toulouse, un résident du foyer maghrébin des jeunes travailleurs se rend à la laverie automatique pour laver son linge. Il est contrôlé par des CRS. Manque de chance, ses papiers sont restés dans sa chambre. Soupçonné de fumer des joints, il est conduit vers le fourgon de

police et proteste en disant : « Arrêtez votre délire ». Un policier lui répond : « Ferme ta gueule, sinon on te fout à poil et on t'encule. »

(Libération, 7 décembre 1997.)

CONNARD !

À La Valette, près de Toulon, deux policiers interpellent un SDF, le 2 juillet 1997. À l'examen des papiers, l'homme s'avère être Roumain. D'où les injures au poste : « Ceausescu, connard ! » En prime, les policiers tracent une croix gammée au front de la photo d'identité de son passeport, ainsi que de petites moustaches provocatrices. Un autre policier se permet de déchirer son permis de séjour.

(Libération, 20 février 1998.)

ON FAIT CE QU'ON VEUT !

Une jeune femme de Montpellier écrit à son journal qu'elle a honte d'être Française. Elle relate l'agression dont a été victime son ami, de nationalité marocaine. Interpellé sans raison, ce dernier demande les raisons de son arrestation, on lui répond : « État d'ivresse », alors qu'il ne boit pas. Pour être sûrs de leur fait, les policiers obligent cet homme à boire du whisky en lui enfonçant le goulot dans la bouche. Au commissariat, il est traité de « sale Arabe » et « bâtard de ta mère ! » Insultes accompagnées de coups. Comme il proteste, on lui répond : « On est chez nous, on a le droit de faire ce qu'on veut ! » Dans la nuit, cet homme, très visiblement Maghrébin est

relâché sans un mot d'excuse, avec cette simple explication : « On s'est trompés, ce n'était pas toi. »

(La Gazette de Montpellier, 30 avril 1998.)

TU AIMES BIEN L'ARGENT DE LA DROGUE...

C'

était à Gennevilliers (92), le 16 novembre 1996. Des policiers s'invitent dans l'appartement d'une famille franco-marocaine et s'y livrent à un saccage en règle. Les objets usuels et la nourriture sont jetés en vrac sur le sol. Le linge qui se trouve dans la baignoire est arrosé d'eau de Javel. Des meubles sont défoncés. De l'argent liquide disparaît, ainsi qu'un ordinateur. Tandis que la mère s'affaire à ramasser quelques photos, un policier lui demande : « Tu aimes bien ramasser l'argent que ton fils ramène avec la drogue ? »

(Libération, 18 mai 1998.)

SALE RATON, CROUILLE !

Gennevilliers (92), 5 janvier 1997. Un jeune Français, d'origine maghrébine, vient secourir une voisine prise d'un malaise dans le hall de son immeuble. Ce petit attroupement attire l'attention de trois policiers de la BAC. L'un d'eux menace la mère du jeune homme avec sa matraque, ce qui lui vaut un coup de tête de la part du fils. Aussitôt, le garçon est lourdement matraqué par les trois policiers. Il est insulté : « Enculé, bâtard, sale bougnoule ». Au commissariat, les coups et les injures : « Sale raton,

crouille ! » Un policier, plus mesuré, éructe ensuite : « Encore de la racaille ! »

(Libération, 18 mai 1998.)

SALE JUIF !

Le 1^{er} mai 1998, six jeunes gens déambulent dans le faubourg Montmartre, à Paris. Il se trouve que, dans le même quartier, s'étaient garés les autobus qui avaient transporté les militants du Front national ayant participé le matin même à la manifestation organisée par Jean-Marie Le Pen sur la place de l'Opéra. Les jeunes sont agressés verbalement aux cris de : « La France aux Français » et « Mort aux Juifs ! » Arrivent des policiers en civil qui s'en prennent aux jeunes plutôt qu'aux militants du FN. L'un des policiers traite un jeune de « Sale Juif ! »

(Libération, 21 mai 1998.)

CET ABRUTI TRAVAILLE À LA POSTE !

Le 10 mars 1999, en fin d'après-midi, un employé des Postes s'apprête à sortir du RER, dans la banlieue sud de Paris. Le composteur de sortie ne fonctionne pas. Il imite donc une dame qui passe sous le tourniquet. La dame, qui est Blanche, n'est pas inquiétée, lui a la peau noire. Cet homme coloré est aussitôt empoigné par des policiers qui lui passent les menottes. Il est ensuite jeté dans le fourgon de police et malmené. Au commissariat, après la fouille, un policier lance, à la cantonade : « Cet abruti travaille à la Poste ! »

(*Libération*, 10 septembre 1999.)

TU ES ARABE, FERME TA GUEULE !

Les gendarmes n'échappent pas à la tentation injurieuse et raciste. Il apparaît qu'à la brigade de gendarmerie de Moissac (Tarn-et-Garonne) sur l'écran de service installé en évidence face au public, défilent des informations d'ordre général. Pourtant, ce 22 juillet 1999, un habitant de la ville peut lire sur cet écran : « Moissac, ville des melons ! » Pour le chef local des pandores, il s'agirait d'un malentendu. Ces « melons » ne sont pas les Maghrébins (20 % de la population) mais les cucurbitacées qui ont fait la réputation de la région. L'ennui, c'est que, dans cette cité, les jeunes d'origine maghrébine sont traités de « Petits gris » ou de « Crouilles », ou encore : « T'es qu'un Arabe. Ferme ta gueule ! » Quand ce n'est pas : « Tu n'as rien à faire ici. Le bateau t'attend ! » Tout aussi grave, si lors d'un contrôle d'identité l'un des jeunes dit qu'il est Français, un gendarme rectifie : « T'es Arabe, t'as pas à être Français ! »

(*Libération*, 6 octobre 1999.)

FACES DE PORCS !

Le 7 octobre 1999, après une manifestation de lycéens dans Paris, les CRS repoussent les derniers manifestants vers la station de métro République. Là, les garçons sont « triés » à raison de leur origine supposée, et certains sont battus. Pour finir, une trentaine de policiers chargent sur un quai, en vociférant : « Faces de porcs ! »

(*Libération*, 8 octobre 1999.)

SALE RACE DE MERDE !

Le 24 octobre 1999, à La Courneuve, en fin d'après-midi, la voiture de deux jeunes flirte avec la carrosserie d'un tramway. Peu de chose pourtant et les deux garçons se garent non loin, pour le constat. Arrive une voiture de police avec trois CRS à bord. Aussitôt les deux jeunes Français qui se prénomment Faudil et Mimoun sont chargés dans le fourgon et tabassés. Il y a des témoins. Propos de ces policiers violents : « Sales bougnoules, sale race de merde... On va vous mettre la matraque dans le cul. » Au commissariat, nouvelles insultes, accompagnées de réflexions comme : « Tu connais Alger la Blanche ? »

(Pote à Pote, décembre 1999.)

UNE STAR NE VA PAS NOUS FAIRE CHIER !

À l'aube du 2 janvier 2000, le comédien d'origine maghrébine, Jamel Debouze, a la malchance de rencontrer quelques policiers, pour un petit problème de circulation. Après un passage au commissariat, direction l'hôpital, d'où il ressort avec une minerve. Au commissariat, les injures n'ont pas manqué. De la rue, un témoin entend un policier : « C'est pas parce que t'es une star qu'il faut nous faire chier ! » Et aussi : « Ferme ta gueule t'es un peu trop médiatique. »

(Le Monde, 5 et 10 janvier 2000.)

ON NE VA PAS RÉVEILLER LE COMMISSAIRE POUR UNE NÉGRESSE !

Le 31 janvier 2000, à Roubaix, la police intervient dans une querelle conjugale. Le mari est Blanc, l'épouse pas. Cet homme a maltraité sa femme mais a appelé les forces de l'ordre, qui emmènent brutalement la victime. Dans le fourgon, elle crie, et un policier lui dit : « Si tu continues comme ça, je vais te foutre mon poing sur la gueule ! » Comme cette femme noire crie toujours, un autre policier glisse à son collègue : « Il ne manque plus que le coussin, pour faire comme les Belges ! »² Au commissariat, comme la jeune femme demande à voir un supérieur, elle a droit à cette réflexion : « On ne va pas réveiller le commissaire pour une négresse ! »

(Libération, 18 février 2000.)

SALE ARABE, SALE PUTE !

Le 26 mars 2000, à 4 heures du matin, à Ris-Orangis (91), deux jeunes femmes marocaines, dont une est enceinte, reviennent d'un repas de nocé. Au bas de leur immeuble, elles sont contrôlées par des policiers. « L'incident » est enregistré par un voisin, grâce à son caméscope. L'un des policiers, particulièrement brutal, s'en prend à la jeune femme enceinte, laquelle appelle son père avec son téléphone mobile. Du coup, le policier réplique : « Vous avez appelé du renfort, moi aussi ». Ensuite, cet humaniste traite la jeune femme de « salope, sale Arabe, sale pute ! » La jeune femme répond : « Connard ! » Ce qui est de bonne guerre, mais le policier passe aux coups, et frappe à la poitrine cette récalcitrante, en hurlant : « Maintenant, tu vas aller au trou », avant d'énoncer : « La loi, c'est moi,

pas de chance ! » Commentant cet « incident », un gradé explique tranquillement : « S’il a dit “sale pute !”, c’est le conseil de discipline, s’il a dit “sale Arabe”, le tribunal correctionnel ! »

(Libération, 31 mars et 22 mai 2000.)

BOUGE PAS, SALE NÈGRE !

Un jeune Noir sort de chez lui, le 17 mai 2000, à Boulogne-Billancourt. Une quarantaine de policiers cernent le quartier. L’un d’eux braque le jeune homme avec son pistolet, en criant : « Bouge pas ! » Comme ce garçon demande les raisons de la présence des policiers, on lui répond : « Ferme ta gueule, bouge pas, sale nègre ! », avant de l’asperger avec du lacrymo. Plus loin, trois policiers agressent un autre jeune Noir, en hurlant : « Calme-toi petit ! » Comme des habitants du quartier réagissent avec indignation, c’est un véritable chœur parlé policier qui se déclenche : « Sales nègres, sales Arabes ! », ou même, plus précisément : « Fils de pute, je vais niquer ta mère ! »

(Le Monde et Libération, 25 mai 2000.)

SALE ARABE !

Le 23 mai 2000, un adolescent est brutalisé par des policiers, à Marseille. Trois hommes tentent de s’y opposer mais ils sont tabassés à leur tour, embarqués au commissariat et placés en détention. Le soir même, la mère de l’un des mis en cause se présente chez les policiers pour obtenir des

renseignements. Elle est accueillie aux cris de : « Sale Arabe, votre fils, il n'est pas digne de rester en France ! »

(*La Marseillaise*, 30 mai 2000.)

C'EST ENCORE LES ARABES !

À la fin du mois d'août 2000, à Marseille, deux adolescents circulent sur un scooter. L'un d'eux ne porte pas de casque, mais c'est l'autre garçon, le plus bronzé des deux, qui est agressé. Jeté au sol et battu. Le policier tabasseur crie à ses collègues : « C'est encore des Arabes ! »

(*La Marseillaise*, 29 août 2000.)

SI ON AVAIT SU QUE TU ÉTAIS ARABE

Le 7 janvier 2000, à Marseille, suite à un vol de voiture, un adolescent d'origine maghrébine est interpellé, menotté, puis frappé à coups de batte de base-ball au commissariat. Il a plusieurs dents cassées. Les coups sont accompagnés de ce commentaire : « Si on avait su, dès le départ, que tu étais Arabe, on aurait tiré dans le moteur de la voiture pour qu'elle te pète à la gueule. » Le gamin a 15 ans.

(Correspondant, *Que fait la Police ?*, septembre 2000.)

RETOURNE DANS TON PAYS !

Le 29 mai 2000, à Marseille, un jeune Français, prénommé Norredine, est agressé dans la rue. Il fait appel au SAMU, mais les policiers, au lieu de lui porter secours lui passent les menottes et le tabassent avant de le conduire au commissariat, où la séance de brutalité se poursuit aux cris de : « Sale Arabe, retourne dans ton pays ! »

(Correspondant, *Que fait la Police ?*, septembre 2000.)

QU'EST-CE QU'IL A CE BOUGNOULE ?

Le 4 avril 2001, à Montpellier, des policiers viennent provoquer un pompiste. Cela fait des années que cela dure. Comme cet employé ne supporte plus cette situation, il se plaint au collègue du policier qui ne cesse de le harceler. Réponse : « Qu'est-ce qu'il a ce bougnoule ? » Le pompiste est ensuite battu puis jeté dans le fourgon, où il est giflé à tour de bras. Un policier entre ensuite dans la station-service et remplit le sac de la victime avec des articles se trouvant sur les rayons. Ce qui lui permet d'affirmer, ensuite : « Regarde, sale voleur tout ce que tu as pris, tu vas perdre ton boulot ! »

(*Libération*, 7 avril 2001.)

SALES SINGES SAUVAGES !

Un fonctionnaire du ministère des Affaires étrangères, chargé d'une enquête sur le fonctionnement du centre de rétention implanté à l'aéroport de Roissy

remet son rapport le 10 mars 2001. Il y note les propos tenus à une jeune Angolaise en voie d'expulsion : « Sales nègres, on va vous tuer. Sales singes sauvages ! »

(Par Internet, in *Que fait la Police ?*, mai 2001.)

T'ES PAS CHEZ TOI, SALE BOUGNOULE !

À Toulouse, le 16 avril 2001, un lycéen qui se trouve dans son jardin est interpellé par une patrouille de CRS qui ont poussé le portail sans raison valable. Le garçon, qui est d'origine maghrébine, demande aux policiers les raisons de cette intrusion. Pour toute réponse, il est giflé et insulté : « T'es pas chez toi, sale bougnoule ! » Un policier ajoute : « T'es chez nous ! » Un autre policier s'adresse avec élégance à la sœur de la victime qui sort de la maison pour s'inquiéter : « Toi, l'Arabe, tu retournes faire ta soupe ! » Le lycéen, âgé de 18 ans, s'interroge : « Dans quel pays sommes-nous pour que des citoyens soient traités de cette manière ? »

(*Libération*, 3 mai 2001.)

L'ENCULÉ D'ARABE EST COUPABLE !

Nice, 19 septembre 1998. Un enquêteur de police attire l'attention de sa hiérarchie sur le comportement brutal et raciste de policiers municipaux. Lesquels sont finalement mis en examen, en mai 1999 pour « violences par personnes dépositaires de l'autorité publique ». Il n'empêche, l'IGPN réagit défavorablement et reproche à ce policier le discrédit jeté sur l'institution et son manque d'obligation de réserve, violant le secret professionnel. Suite à

une affaire bien précise, un supérieur lui aurait dit au téléphone : « Vous m’avez bien compris, les policiers municipaux sont innocents, l’enculé d’Arabe est coupable ! » Ce policier révèle également que certains quartiers de Nice sont décrits par ses collègues comme étant des « boîtes à bounoules, melons et crouilles ». En mai 2001, ce policier est muté par sa hiérarchie comme « élément négatif, même marginal, qui n’a pas sa place dans l’institution policière ! »

(*Libération*, 16 mai 2001.)

QUAND ON VOIT QUELQU’UN UN PEU MAGHRÉBIN...

Le 10 juin 2001, deux travailleurs algériens se promènent à proximité d’un foyer de travailleurs immigrés à Massy (91). Ils sont contrôlés au faciès. Un témoin s’inquiète et demande aux policiers pourquoi il n’a pas été contrôlé lui-même, alors qu’il se trouve très près. La réponse ne souffre pas d’ambiguïté : « Vous comprenez, quand on voit quelqu’un un peu Maghrébin, un peu Roumain, on les connaît. Alors, on peut suspecter une situation irrégulière. »

(Correspondant, *Que fait la Police ?*, septembre 2001.)

C’EST UN ISRAÉLITE : AU FOUR CRÉMATOIRE !

Parfois, de vieilles affaires nauséabondes reviennent à la surface. Le 23 septembre 1961, en pleine guerre d’Algérie, près de la station de métro Barbès, à Paris, un citoyen français, né en Algérie en 1931, est interpellé.

Sur sa carte d'identité, le prénom Moïse attire l'attention des policiers : « Puisque tu es Juif, pourquoi n'es-tu pas en Israël ? » Il est ensuite giflé, puis frappé à coups de bâton. Sans motif. Un policier crie spontanément : « Tue-le ! » Quelques jours plus tard, le 19 octobre 1961, l'homme est de nouveau interpellé, à Pantin cette fois. Il doit avoir « le type » nord-africain, puisqu'il est frappé et injurié dans les différents commissariats où on le transfère successivement. À Aubervilliers, un policier se lâche : « Celui-là, puisque c'est un Israélite, il n'y a qu'à le mettre au four crématoire ! »

(Le Monde, 17 octobre 2001.)

GROSSE CHIENNE !

Le 17 octobre 2001, c'est la horde policière qui déferle à Saint-Denis. Contrôles d'identité, violences gratuites, insultes, perquisitions dans les appartements. L'arrogance est de rigueur, face à un jeune Français prénommé Akim, qui proteste : « Toi, t'as l'insigne Lacoste, moi il y a marqué police ! » Ce n'est qu'un hors-d'œuvre. Aux jeunes du quartier qui s'insurgent de cette conduite des policiers, on dit : « Fermez votre gueule ! » Dans la rue arrive un renfort d'une trentaine de policiers, et l'un d'eux crie aux jeunes : « Viens là, toi, je vais te casser la gueule ! » C'est ensuite l'usage du gaz lacrymogène pour disperser la petite foule qui proteste. Une mère de famille est blessée au visage. À sa fille, agressée à son tour qui dit aux policiers qu'elle est enceinte, un policier ne craint pas de répondre : « J'en ai rien à foutre, grosse chienne ! »

(Libération, 26 octobre 2001.)

POURQUOI TU T'ES COMPORTÉ COMME UN BOUGNOULE ?

Un jeune couple sort d'un restaurant, dans la banlieue lilloise, le 7 février 2002, vers 19 heures. En fin de soirée, on vient leur demander du secours pour remorquer une voiture embourbée. Ils acceptent mais trouvent sur place une voiture de police. Ils n'en commencent pas moins à remorquer le véhicule. Un policier remarque : « Qu'est-ce qu'il fait, ce connard ? Il croit qu'il a un 4x4 pour remorquer les autres ? » La jeune femme demande alors aux policiers de leur parler sur un autre ton. « Je parle comme je veux », dit le policier, et au jeune homme qui lui demande à son tour d'être poli, il réplique : « Qu'est-ce que tu la ramènes ? » tout en lui collant un coup de poing au visage. Pour le punir d'être intervenu, le bon samaritain est jeté au sol, menotté, et il reçoit des coups de pied sur tout le corps, tout en se faisant traiter de « Sale bougnoule, sale bicot ! » Dans le fourgon de police, le concert se poursuit : « Bâtard, bougnoule ! » Au commissariat, lorsque l'on demande son identité à la victime, les policiers apprennent que son père était né en Martinique, et sa mère en France. Réaction : « Pourquoi tu t'es comporté comme un bougnoule ? »

(Libération, 26 février 2002.)

ON EST DES NAZIS !

Dans la nuit du 2 au 3 mars 2002, des jeunes dérobent deux bouteilles dans une épicerie des Lilas (93). Le commerçant appelle la police et la BAC ne tarde pas à arriver. Les petits voleurs n'ont cherché ni à fuir, ni à résister. Ils sont pourtant collés au mur et insultés : « Parasites, fouteurs de merde

étrangers ». Ils sont tabassés et l'un des jeunes traite un policier de « facho ». Réponse : « On n'est pas des fachos, on est des nazis ! »

(Les Maquisards de l'information, par Internet, 3 mars 2002.)

SALE ARABE, FILS DE PUTE !

Le 22 février 2000, Karim, informaticien, se rend dans sa famille, dans le XIX^e arrondissement de Paris. Son véhicule est stoppé par un barrage de police. Il s'inquiète, à la vue de jeunes du quartier malmenés par les policiers, et veut savoir ce qui se passe. Réaction des défenseurs de l'ordre public : « De quoi tu te mêles ? Casse-toi ! » Il obtempère mais voit un policier maltraiter un jeune, et demande les raisons de ce comportement. Réponse : « Ferme ta gueule, petit con. On ne t'a pas demandé de la ramener ». Dès lors, Karim est « pris en charge » par d'autres policiers et matraqué à son tour. Au milieu du déluge de coups, les insultes volent bas : « Sale Arabe, fils de pute ! » En final, au commissariat, après plusieurs heures de garde à vue, un lieutenant dit à cette victime au visage bronzé : « Je ne retiendrai rien contre vous, vous êtes libre... » Une vraie chance.

(Libération, 9 mars 2002.)

VOUS N'AVIEZ QU'À MIEUX CHOISIR VOTRE MARI !

Au lendemain du second tour des élections présidentielles, à Lille, une citoyenne française se rend au service des étrangers à la préfecture, afin de demander un duplicata du titre de séjour de son époux. L'attente dure des

heures, et la petite foule commence à s'impatienter. Un CRS grommelle : « Vous n'êtes que des sauvages. Vous n'avez qu'à revenir demain ! » Comme cette femme proteste en voyant un CRS bousculer une femme et son enfant en bas âge, la réponse ne se fait pas attendre : « Vous n'aviez qu'à mieux choisir votre mari ! »

(Libération, 26 mai 2002.)

NÈGRE POURRI, BABOUIN !

Dans la nuit du 19 au 20 mai 2002, des policiers répondent à un appel. C'est l'agent de sécurité d'un magasin d'alimentation grande surface qui a appelé les forces de l'ordre car il a aperçu des individus suspects. Comme ce vigile reproche aux policiers de mal faire leur travail, il est aussitôt embarqué pour outrage. Dans le fourgon de police, qui a stoppé dans une rue sombre, cet Africain est tabassé puis traité de « sale bâtard, nègre pourri, babouin ». Le lendemain, à la direction de la police de proximité, la victime est informée qu'elle « pourrait porter plainte ».

(Libération, 25 juin 2002.)

C'EST UNE ÉCOLE DE RACAILLE !

Le 25 novembre 2002, une mère de famille se rend au commissariat de police de Bondy (93), pour déposer plainte, suite à un racket à l'école. Commentaire d'un policier : « C'est un quartier pourri, c'est une école de racailles, changez votre enfant d'école ! » Le propos sera démenti par les policiers, forts de l'appui du ministre de l'Intérieur, qui les soutient, tandis

que la mère revient sur ses déclarations, pour des raisons plus ou moins obscures. Manque de chance, il y avait un témoin, un des agents de service, présent au commissariat lorsque l'incident verbal s'est produit.

(*Libération*, 16 décembre 2002.)

ILS ONT ÇA DANS LEURS GÈNES !

Le 5 décembre 2002, à 8 heures du matin, les gendarmes de Rieux (Oise) débarquent dans le collège, et embarquent, menottes aux poignets (c'est illégal) un gamin âgé de 14 ans. Le garçon est traité de « racaille » : il est accusé d'avoir fait le guet lors d'un cambriolage. Ce n'est qu'à 13 heures, après le passage devant un médecin, que ce jeune Français, prénommé Yacine, est travaillé au corps, frappé lourdement en fait jusqu'à ce qu'éventuellement il finisse par avouer. Avec les coups viennent les réflexions délicates : « Les Maghrébins, ils ont ça dans leurs gènes ! », ou bien : « On va appeler ton père et lui faire dire que c'est une famille de voleurs ! » Et Yacine, ivre de coups et d'insultes craque, et avoue après onze heures de garde à vue. C'est bon pour les statistiques. Manque de chance, le gamin n'était pas coupable. Il sera disculpé quelques jours plus tard.

(*Le Canard Enchaîné*, 1^{er} janvier 2003.)

ALORS, CONNARD, TU TE PRENDS POUR UN CAÏD ?

Le 7 novembre 2002, vers 22 heures, place Gambetta, à Paris, un jeune Français prénommé Fouad sort de son club de judo. Devant lui, plusieurs adolescents se sauvent à la vue des policiers. Lui ne bouge pas. Il est interpellé et l'on contrôle son identité. Puis il est fouillé. Un policier l'apostrophe : « Alors, connard, tu te prends pour un caïd. Pourquoi tu te sauves pas ? » Il est frappé dans le dos. Fouad explique qu'il n'a rien à se reprocher. On lui dit : « Eh bien, comme ça, maintenant, tu auras peur de la police ! »

(Le Canard Enchaîné, 1^{er} janvier 2003.)

SALE BOURGEOISE QUI TRAÎNE AVEC LES ARABES...

Le 28 juillet 2002, à Paris, un jeune Franco-Marocain est embarqué par la police. Comme sa compagne, une étudiante bien française, vient le rejoindre au commissariat, une femme policière lui fait la leçon : « Espèce de sale bourgeoise qui traîne avec les Arabes ! »

(Le Canard Enchaîné, 1^{er} janvier 2003.)

ESPÈCE D'ENCULÉ DE TAXI !

Le 10 janvier 2003, dans le quartier Barbès, à Paris, un policier fait signe à un taxi de changer de file. Incompréhension. Quatre policiers interviennent

et le chauffeur est extirpé de son véhicule. Il est frappé au ventre et entend hurler : « Espèce d'enculé de taxi, on va te suspendre ta licence ! » Si ce chauffeur de taxi ne s'était pas prénommé Abdallah, aurait-il été traité de la même façon ? Sur le PV établi après cette altercation, il est indiqué : « Conducteur de taxi se montrant impoli envers la police... »

(Libération, 29 janvier 2003.)

POURQUOI TU TRAÎNES AVEC DES ARABES ET DES NÉGROS ?

À Saint-Denis (93), un comité d'habitants dénonce les insultes et les intimidations répétées dont les jeunes sont régulièrement victimes. Dans son premier rapport annuel d'activité, ce comité compare l'action de certains policiers dans les cités à une « occupation de territoire ». Avec un discours discriminatoire à la clef. Des mineurs se font apostropher en termes racistes : « Alors, Ben Laden ! Pourquoi tu traînes avec des Arabes et des négros ? »

(Libération, 31 janvier 2003.)

MACAQUE !

Dans un rapport de Médecins du Monde, daté du 6 mars 2003, sur les violences policières dans la zone d'attente de l'aéroport de Roissy, les insultes racistes émanant de policiers de la PAF sont fréquemment relevées. Le mot « macaque » revenant très régulièrement.

(Le Monde, 7 mars 2003.)

ENFOIRÉS, SALAUDS, ANDOUILLES !

Le 3 mars 2003. De l'aéroport de Roissy, un charter est affrété pour expulser 54 Africains (30 Ivoiriens et 24 Sénégalais). Quelques jours plus tard, certains de ces parias témoignent dans la presse ivoirienne. Ils se plaignent des « méthodes atroces » employées par les policiers de la PAF et se rappellent les insultes racistes qui leur étaient destinées : « Enfoirés » et « salauds », et même « andouilles ». Quant aux femmes, elles étaient simplement traitées de « vaches ». Les services de Nicolas Sarkozy démentent...

(Le Monde, 14 mars 2003.)

2. LES INSULTES ORDINAIRES

Le langage vulgaire et grossier étonne venant de la part d'un fonctionnaire, de surcroît assermenté. Le simple citoyen est nécessairement suspect. Il est donc naturel de le rudoyer en paroles, de le tutoyer, le traiter comme un « individu » qu'il faut soumettre. En insultant ses contemporains, le policier se donne non seulement de l'importance mais également du pouvoir. Le policier ne protège plus la société, comme c'est son rôle, il l'agresse verbalement pour démontrer à quel point il peut mépriser ses semblables.

FUMIERS ET SALOPES

6 mai 1968, vers 23 h 30. Des CRS poursuivent quelques manifestants dans la rue de Vaugirard, puis s'en prennent aux vitres du cinéma Luxembourg, rue Monsieur-le-Prince. À l'intérieur, les spectateurs sont insultés, traités de fumiers ! On entend : « Vous êtes tous des salopes ! » Les policiers se retirent en criant : « On s'en fout que vous ayez manifesté ou pas ! »

(Il existe plusieurs témoignages sur cet « incident » in *Le Livre noir des Journées de Mai*, Unef/Snesup, *op. cit.*, page 31.)

SALAUDS !

Samedi 11 mai 1968, il est 4 heures du matin. Vers le haut du boulevard Saint-Michel, un cuisinier et un serveur raccompagnent un collègue de travail. Ils tombent sur un barrage et bientôt cernés par une quarantaine de policiers qui les traitent de « salauds ! » et de « fainéants ! », avant de les brutaliser lourdement.

(Témoignage in *Le Livre noir des journées de Mai*, op. cit., page 71.)

QU'IL CRÈVE !

Samedi 11 mai 1968. Une personne a été blessée sur une barricade de la rue des Ursulines. Des passants veulent lui porter secours. Les policiers les en empêchent et l'un d'eux s'écrie : « Laissez-le crever ! »

(Témoignage in *Le Livre noir des journées de Mai*, op. cit., page 79.)

PETIT SALAUD !

Samedi 11 mai 1968, vers 5 heures du matin. Un passant assiste à un matraquage en règle, vers la place de l'Observatoire. Il entend un policier hurler en s'adressant à une personne matraquée, qui gît sur le sol : « Petit salaud, je vais te tuer ! »

(Témoignage in *Le Livre noir des journées de Mai*, op. cit., page 72.)

LES INCONVÉNIENTS DU MÉTIER

« — Et les grossièretés verbales ?

— Ah, ça, c'est les inconvénients du métier.

— Qu'est-ce que vous avez entendu ?

— Ce qu'on entend toute la journée : regarde-moi ce fumier !

— Non mais vis-à-vis des femmes...

— ... On ne fait pas de différence. Que le type ou la femme se trouve dans la rue et manifeste, pour moi ce n'est plus une femme ou un homme, c'est un individu... »

(Interview d'un CRS in *Les Policiers parlent*, de Michelle Manceaux, Seuil 1969, page 228.)

ON VA VOUS FAIRE CREVER !

À la mi-novembre 1969, une jeune fille de 18 ans, qui s'apprête à se rendre au théâtre avec deux amies, est interpellée vers 19 h 45 par des CRS sur le boulevard Magenta, à Paris. Dans le car de police ont déjà pris place des jeunes gens, qui ont le visage en sang. L'un des CRS hurle : « On va vous faire crever ! »

(Témoignage paru dans *Le Monde*, 18 novembre 1969.)

GESTAPO !

Le 8 avril 1970, vers 22 heures, le fils du professeur Minkowski — 15 ans — est interpellé par deux policiers alors qu'il se rend au cinéma, avec deux amis, rue de La Harpe, à Paris. Après avoir été brutalisés, les

trois adolescents sont relâchés, avec en prime cette réflexion d'un policier :
« Dommage qu'on soit pas de la Gestapo pour pouvoir ratonner ! »

(Témoignage publié dans *Le Monde*, 16 avril 1970.)

SALAUD, C'EST TOI !

Au cours d'une manifestation organisée à Paris, par le Secours Rouge, le 9 février 1971, une véritable rafle policière déferle sur le quartier de la place Clichy. Des élèves du lycée Chaptal qui ne participent pas à la manifestation sont pris dans la rafle et un policier désigne du doigt un jeune homme, « Salaud, c'est toi », et l'accuse de lui avoir donné un coup de poing. La condamnation à la prison, en urgence, du jeune lycéen, va provoquer une grève générale des établissements du secondaire, jusqu'à sa libération.

(*Paris-Jour*, 16 février 1971.)

TUTOIEMENT

Un lecteur du *Monde* s'indigne du comportement policier, de plus en plus vulgaire. Il relate la mésaventure, survenue à son fils, âgé de 17 ans, lors d'un contrôle d'identité aux abords de la gare de l'Est, à Paris. Circulant sur un cyclomoteur, ce qui est hautement suspect à cette époque, à une heure avancée de la nuit, le garçon est tutoyé. « Habituellement, le tutoiement est réservé aux familiers, aux amis, aux gens de même métier, par estime mutuelle. Et mon fils a demandé : “Vous tutoyez, à présent ?” Réponse, une gifle magistrale. » Et ce père de famille, indigné, cite un extrait du manuel

Roret de la police, toujours valable en 1971, au chapitre des devoirs envers le public : « Les agents doivent au public bienveillance et fermeté ; politesse toujours, faiblesse jamais... L'agent qui n'emploie ni les jurements, ni les termes grossiers, ni les formes acerbes, conserve un avantage immense sur la personne à laquelle il s'adresse. »

(*Le Monde*, 12 août 1971.)

INDÉSIRABLE !

À la mi-août 1971, un groupe d'adolescents descend, à bord d'un vieil autobus, aux Saintes-Maries-de-la-Mer. Ils sont sous la conduite d'un abbé, éducateur spécialisé dans la prévention de la jeunesse en danger. La police, qui n'apprécie pas la présence de ces jeunes, ne cesse de les harceler. Lorsque le prêtre intervient pour s'étonner de leur conduite, les policiers lui expliquent qu'il est « indésirable », avant de le molester et de l'embarquer au poste de police.

(*Le Figaro*, 16 août 1971.)

CES SALAUDS QUI POURRISSENT LA JEUNESSE !

Le 28 novembre 1972, devant le lycée Marie-Curie, à Sceaux (92), un enseignant assiste à l'agression violente de deux policiers contre un vendeur du journal *Lutte Ouvrière*. Il intervient pour protester contre cette violence, et décline sa qualité de professeur. Il est embarqué à son tour et s'entend dire : « Ces salauds qui pourrissent la jeunesse ! » Propos accompagnés

d'une menace précise : « Si je te trouve dans un coin sombre, tu t'en souviendras toute ta vie ! »

(*Combat*, 5 décembre 1972.)

ESPÈCE DE TAPETTE, FUMIER !

Le vendredi 15 juin 1973, lors d'une manifestation en soutien aux salariés de Lip, à Besançon, les forces de l'ordre répriment ce « trouble à l'ordre public » en ajoutant les insultes aux coups de matraque. Les journalistes, témoins, entendent proférer, venant des rangs des CRS : « Fumier, on t'a à l'œil ! », ou bien : « Espèce de tapette ! » Tandis que les armes des défenseurs de l'ordre public sont braquées en direction de leurs possibles victimes.

(*Le Monde*, 19 juin 1973.)

IL FAUDRAIT RALLUMER LES FOURS !

Le 21 février 1974, à Paris, dans la soirée, après une manifestation de soutien au peuple chilien, c'est la chasse aux manifestants, après la dispersion. Les occupants d'une voiture sont matraqués sur la place Saint-Michel, et un policier ne craint pas de tenir des propos évocateurs : « Pour des gens comme vous, il faudrait rallumer les fours ! »

(*Libération*, 6 mars 1974.)

PETIT CON !

Un soir de la fin du mois d'avril 1974, à Mulhouse, des militants s'apprêtent à coller des affiches. Arrive un véhicule de police. L'un des policiers saisit un jeune par les cheveux, et hurle : « Bande de petits cons, ça va être votre fête ! » Les policiers feignent de prendre ces militants pour des casseurs : « Il a un pull rouge, c't'enculé ! C'est bien lui. Il correspond au signalement. » Un autre s'entend dire : « Espèce de pute, t'es fatigué ! »

(*Libération*, 29 avril 1974.)

PETIT CON, ON VA TE BUTER !

Le 23 juillet 1975, à Charenton (94), un étudiant entend des coups de feu alors qu'il se trouve à bord de sa voiture. Au bout d'une trentaine de secondes, il sort de son véhicule et se trouve face à des policiers qui le braquent avec leur arme à feu, à bout touchant. L'un d'eux explose : « Petit con, on va te buter ! Si tu bouges, on te descend ! » Après avoir été assommé et menotté, il est libéré une fois son identité contrôlée.

(Témoignage, *Le Monde*, 31 juillet 1975.)

JE TE CRÈVE !

À l'aube du 10 juin 1978, un éboueur marseillais regagne son domicile à bord de sa voiture. Il crève et roule sur les jantes, jusqu'au parking de sa cité. Il est alors agressé par des policiers qui lui passent les menottes, aux mains et aux pieds. Il est durement tabassé au sol. Arrivent ensuite des

renforts. Les voisins réveillés par les cris viennent sur leur balcon, et entendent : « Tais-toi ou je te crève ! »

(Libération, 12 juillet 1978.)

SALE PÉDÉ !

Le 17 août 1978, vers 23 heures, un promeneur traverse le square attenant à Notre-Dame de Paris. Deux hommes l'abordent — des inspecteurs en civil. Pris de peur, le promeneur s'enfuit, mais il est rattrapé, conduit au commissariat, passé à tabac et, enfin traité de « sale pédé ! » Les inspecteurs s'étant aperçus de leur erreur, conduisent cette victime à l'Hôtel-Dieu pour y être soignée.

(Le Matin, 24 août 1978.)

JE TE BOUSILLE !

Paris, 7 septembre 1979. La police s'invite dans les locaux de l'éditeur Alain Moreau. Sans mandat, sans motif. Même pas pour y saisir des livres. Un voisin se serait plaint de la fumée venant d'un terrain vague proche. Une dizaine de policiers entrent en force, insultant gravement le personnel. Un garçon de 17 ans est traîné vers le fourgon de police. Son père, frère d'Alain Moreau, veut récupérer son fils. Un policier lui dit : « Toi, ta gueule ou je te bousille ! » En partant, l'un des policiers glapissait : « On va te faire fermer ta tôle ! »

(Libération, 8 septembre 1979.)

CREVURE, ON VA TE CREVER !

Paris, 14 mai 1980. Au cours d'une manifestation étudiante, les brigades mobiles interviennent. Un étudiant est pris en charge. Il est matraqué au sol, tandis que des policiers hurlent « Crevure, pourri de gauchiste, on va te crever ! » Après un tabassage en règle, l'un des policiers, magnanime, dit à ses collègues : « On l'a assez amoché ! »

(Libération, 23 mai 1980.)

LE PEN, PRÉSIDENT !

Le 1^{er} juin 1983, à Paris, les syndicats de droite de la police organisent une manifestation place Vendôme, sous les fenêtres du ministère de la Justice. La veille, deux policiers avaient été tués au cours d'un hold-up. Au nombre d'environ un millier, les policiers hurlent : « Badinter assassin, Badinter en prison » et même « Le Pen, président ! » Au moment de la dispersion, l'un des organisateurs de ce rassemblement séditionnel prévient : « Nous avons été calmes, cette fois-ci. Si cela devait jamais recommencer, nous ne le serions plus ! »

(Le Monde, 3 et 4 juin 1983.)

GAUFRETTE ! CON ! ENCULÉ !

Le 1^{er} avril 1993, dans la matinée, deux enseignants sont interpellés dans Paris, à bord de leur voiture. Le conducteur s'est simplement arrêté pour laisser descendre sa collègue. Un policier mal embouché les embarque tous

deux au poste parce qu'ils ont osé protester : « Vous n'avez aucun droit, ici ! », leur dit-on, une fois arrivés au poste. L'homme est bassement injurié : « Gaufrette, con, enculé ! » Cela pour un simple stationnement interdit...

(Le Monde, 16 avril 1993.)

EN 40, ON VOUS AURAIT FUSILLÉS !

Au lendemain de l'assassinat du jeune Makomé — 17 ans — au commissariat des Grandes Carrières, une manifestation se déroule dans le XVIII^e arrondissement de Paris. Quelques dizaines de jeunes sont interpellés. L'un des manifestants témoigne : « C'était l'hystérie, les insultes... On nous a laissés pendant plus d'une heure à genoux, menottés... Quand l'un de nous bougeait, un policier lui criait de continuer à prier avec la tête tournée en direction de La Mecque. » Un policier, encore plus raffiné, en rajoutait : « En 40, on vous aurait alignés contre un mur et fusillés. »

(Le Monde, 12 avril 1993.)

LÈCHE MES BOTTES !

Le 10 décembre 1993, à Noisy-le-Sec (93), un jeune Français, prénommé Rachid, 20 ans, fume une cigarette dans le hall de son immeuble. Passe une voiture de police, et le garçon qui n'a pas sur lui ses papiers, regagne son appartement. Rejoint par les policiers dans les escaliers, il est menotte et roué de coups : sa mère, qui tente d'intervenir, est gazée. Dans le car de

police, où Rachid est conduit, il est propulsé par un policier qui lui intime, devant témoins : « Lèche mes bottes ! »

(*Libération*, 11 février 1994.)

VIEUX CON !

Dans les derniers jours de décembre 1994, l'éditeur Hubert Nyssen est appelé au téléphone par un éminent professeur belge qui a passé chez lui les fêtes de fin d'année. Cet octogénaire a été interpellé par des policiers, suite à un contrôle de billets dans le train, qui se termine mal. Son compagnon de couchette est ceinturé et menotté lorsqu'il se réveille. Comme le professeur proteste, il est également embarqué et poussé dans un panier à salade. Au commissariat, comme il demande le motif de son interpellation, un policier répond : « Tu sauras ça demain, vieil ivrogne » ainsi que « Vieux con ! » C'est grâce à une lettre ouverte adressée par l'éditeur au ministre de l'Intérieur, Charles Pasqua, que cette mauvaise manière peut devenir une sinistre information.

(*Charlie-Hebdo*, 14 janvier 1995.)

TIRE-TOI !

La vulgarité de certains policiers n'est pas réservée qu'aux basanés ou aux « mauvais garçons ». Le 17 février 1995, dans le très chic quartier de la Muette à Paris, un policier dresse une contravention à une dame qui circule avec ses feux de brouillard allumés alors que le temps est beau. Péché véniel. La dame tente d'expliquer au policier qu'il s'agit du résultat d'une

fausse manœuvre. Énervé, le gardien de l'ordre public tutoie sa victime du moment, avec cet avertissement : « Tire-toi ou je te pète ta chiotte ! » La contrevenante a écrit au préfet de police pour témoigner du comportement agressif et inquiétant de certains agents de notre police.

(*Libération*, 27 février 1995.)

ALLEZ RETROUVER LES NÉGROS !

Le 26 mars 1995, des groupes de militants stationnent devant le gymnase Japy dont les occupants, sans-papiers, viennent d'être évacués sans douceur. À une jeune fille qui demande au cordon de police l'autorisation de passer pour se rendre chez un ami, qui demeure non loin, un CRS répond : « Vous voulez aller retrouver les négros, oui ! » Derrière le fourgon, un policier lève le bras, dans une imitation très convaincante du salut hitlérien.

(Témoignage in *Que fait la Police ?*, mai 1995.)

LA DÉMOCRATIE, C'EST DE LA MERDE !

Le 18 juin 1995, des militants du CIRC (Collectif d'information et de recherches cannabiques) organisent la manifestation — interdite — du « 18 joint ». Convoqués à la brigade des stupés, au quai des Orfèvres, ils sont insultés bien plus qu'interrogés : « Les mecs qui ont le sida et qui sont toxicos n'ont qu'à fermer leur gueule ! » ou bien, plus gracieux encore : « Une toxico, quand elle est défoncée, elle se fait niquer par dix nègres et elle voit rien », ou encore : « Je vais vous casser, vous pourrir la vie ! » Un inspecteur, qui représente l'ordre républicain, va un peu plus loin : « Vous

pouvez croire qu'on est en démocratie, mais la démocratie c'est de la merde ! » Viennent ensuite les qualificatifs de « fin de race » et de « dégénérés ». Un policier, plus malin que les autres, croit utile de glisser : « Nous, on est plutôt pour l'Aigle avec la Croix Machin... »

(Libération, 8 juillet 1995.)

SALES PUTES !

Les 9 et 11 février 1996, descente de policiers dans un bar gay du quartier du Marais, à Paris. Injures et brutalités. Un policier clame : « On a des ordres de Debré et on va fermer cette boîte. Les pédés, on n'en veut plus ! » À un consommateur qui a été frappé et explique qu'il est séropositif, un policier répond, sur le mode ironique : « Et en plus, ils sont tous contaminés ! » Un client qui se permet de dire aux policiers qu'il ne veut pas être tutoyé reçoit des gifles, avec cette réflexion : « Ça suffit, maintenant. Tu vas la fermer, sale pédé, nid à sida. » Un autre policier ajoute : « Ils s'enculent dans les poubelles ! »

(Libération, 18 mai 1996.)

SALOPE !

Le 11 octobre 1996, Alain Juppé inaugure le Salon du livre de Bordeaux, sa garde rapprochée veille au grain. Une jeune femme, militante d'un groupe de soutien aux sans-papiers est expulsée, traînée par les pieds et traitée de « salope ».

(Correspondant, Que fait la Police ?, novembre 1996.)

VA TE FAIRE ENCULER !

Interrogé par un journaliste, un policier qui travaille dans une BAC de nuit, en Seine-Saint-Denis, raconte ses déboires avec les jeunes des banlieues. S'adaptant au langage de la rue, lorsqu'il s'entend traiter de « sale poulet », il répond tranquillement : « Va te faire enculer ! », et trouve cela naturel. Ce policier, qui est délégué syndical, commente : « Je ne dis plus : veuillez me montrer vos papiers mais donne tes fafs ».

(*Libération*, 2 décembre 1996.)

T'ES UN CON !

Le 16 novembre 1996, en fin de soirée, un Toulonnais est interpellé par deux policiers. Il est fouillé et, dans sa sacoche se trouve un exemplaire de *Que fait la Police ?* et d'autres de *No Pasaran* et du *Monde Libertaire*. Ce jeune militant raconte : « Ils m'accusent de défendre les négros et les Arabes... Avant de me laisser partir, ils m'ont traité de con car je ne connais pas le dur métier de policier, et m'ont volé mes journaux et un CD. »

(Correspondant, *Que fait la Police ?*, janvier 1997.)

TUTOIEMENT

Pour les policiers, le tutoiement ne serait pas une injure mais simplement une marque de familiarité. Au point que cela commence à agacer les avocats. Le 12 janvier 1997, la chaîne de télévision M6 diffusait son émission « Zone interdite » et l'on y entendait des policiers lillois tutoyer

toutes les personnes contrôlées. Un groupe d'avocats, s'adressant au procureur du tribunal de grande instance de Lille, posait la question essentielle : « Bien évidemment, nous connaissons cette habitude, mais le fait que les policiers ne se cachent même plus nous amène à vous demander si cette pratique n'est pas désormais institutionnalisée. L'automobiliste a-t-il le droit de tutoyer le fonctionnaire de police qui lui demande ses papiers ? »

(Libération, 22 janvier 1997.)

NOUS SOMMES DU FRONT NATIONAL !

Dans la nuit du 21 au 22 février 1997, à Garges-lès-Gonesse, suite à un litige entre un garagiste et un couple de cette ville de la banlieue nord de Paris, les policiers interviennent et passent les menottes à l'homme, qui est ensuite traîné dans le fourgon de police puis au commissariat. Malmenée, la victime dit aux policiers que leurs méthodes sont dignes du Front national. « Ça tombe bien, dit un policier, nous en sommes ! » Cet homme ajoute : « Ils m'ont mis à poil, avec des menottes aux pieds et ne cessaient de dire : "C'est un coco !" »

(Le Monde, 4 mars 1997.)

FERME TA GUEULE OU JE TE BUTE !

Le 18 décembre 1997, au commissariat de la Duchère, à Lyon, un homme de 24 ans est interrogé. Il est assis et menotté dans le dos. Ce jeune homme a été interpellé sans raison, en compagnie de deux autres personnes. Il aurait insulté l'un des policiers, lequel prend un fusil et la braque en

direction du « délinquant » en hurlant : « Ferme ta gueule ou je te bute ! » Puis, passant à l'acte, tue le suspect. Selon les collègues du meurtrier, ce policier était un « caractériel », qui avait déjà été sanctionné à plusieurs reprises pour fautes graves.

(*Le Monde*, 22 décembre 1997.)

ARBEIT MACHT FREI !

Dans la nuit du 10 au 11 avril 1998, à Strasbourg, l'adjoint de la délégation française au Conseil de l'Europe, accompagné d'un éditeur local et de leurs deux épouses sont interpellés pour avoir franchi un feu rouge avec leur véhicule. Placés en garde à vue, les deux hommes se voient intimer l'ordre de se mettre nus, pour être « fouillés au corps ». Ils sont convoqués au tribunal pour outrage. L'éditeur affirme qu'un gradé lui aurait lancé : « *Arbeit macht frei !* » (Slogan affiché à l'entrée des camps de concentration nazis : « Le travail rend libre »).

(*L'Alsace*, 18 avril 1998.)

TA GUEULE, ON NE T'A RIEN DEMANDÉ !

Le 13 juin 1997, sur l'esplanade Charles-de-Gaulle, à Nanterre, des policiers agressent un garçon de 16 ans, soupçonné d'avoir volé un téléphone portable. C'est un jeune Français prénommé Mourad, d'où peut-être la violence de l'intervention. Une passante regarde les policiers plaquer au sol ce garçon, le menotter puis le frapper à coups de poing. Elle

intervient et demande les raisons de cette brutalité. Réponse : « Toi, ta gueule, on t'a rien demandé ! »

(*Libération*, 20 mai 1998.)

BÂTARD !

Non loin du Rond-Point des Champs-Élysées, le 12 juillet 1999, un jeune homme, très bien mis de sa personne — il travaille dans la publicité — est interpellé par une équipe de policiers. Il est menotté, puis conduit vers un fourgon où deux policiers l'attendent. L'un d'eux, un lieutenant, annonce : « Je vais t'éclater la tête, bâtard ! » Suivent d'autres insultes et un passage à tabac en règle. La victime raconte : « Je me croyais dans un film. Il y a quelques semaines, j'avais revu *La Haine*, mais je pensais que ça n'existait pas dans la vraie vie. »

(*Libération*, 3 août 1999.)

ARRÊTE DE ME FAIRE CHIER !

Le 14 septembre 1999, à Paris. Des jeunes descendent d'un autobus. Ils ont été contrôlés sans titre de transport et quatre policiers les attendent déjà à la portière. Tous sont aussitôt frappés très brutalement. Un badaud crie : « Tout ça pour un ticket ! C'est pas la guerre ! » Une vieille dame, qui tient un enfant par la main, s'entend dire par un policier : « Toi, arrête de me faire chier ! » Ensuite, avant de s'éloigner, un jeune policier lance à la petite foule qui assiste à la scène : « Barrez-vous ou je vous gaze tous ! »

(*Libération*, 17 septembre 1999.)

DÉGAGE OU JE TE METS UN COUP DE BOULE !

Le 9 juin 2000, c'est le procès en assises d'un assassin en uniforme. Le 31 août 1998, à Tarbes, un policier, nullement menacé, avait abattu un SDF qui avait eu l'audace de lui demander une cigarette : Réponse du gardien de la paix : « Si tu bouges, je te plombe ! » et « Arrête, tu vas te prendre un plomb ! » Comme l'homme est grièvement blessé car le policier est aussitôt passé à l'acte, un témoin veut arrêter le massacre, le policier l'avertit : « Toi, t'es pas témoin, t'es contre moi, dégage ou je te mets un coup de boule ! » Le policier forcené est condamné à dix ans de prison ferme.

(Le Monde et Libération, 10 juin 2000.)

TA GUEULE !

Un clandestin cubain est expulsé vers La Havane, le 31 août 2000. À l'aéroport de Roissy, il est passé à tabac par les policiers de la PAF. Comme l'homme proteste contre ce traitement, les policiers le bourrent de coups en le chargeant dans l'avion et en lui criant : « Ta gueule ! »

(Le Monde, 16 septembre 2000.)

LÈVE-TOI DE LÀ, SALE PÉDÉ !

Le 18 février 2001, à Lyon, un adolescent est interpellé devant un squat. Il est immédiatement tabassé par les policiers. Il témoigne : « Ils m'ont ordonné d'aller vers un mur en criant "Lève-toi de là, sale pédé ! Lève les mains, colle-toi au mur. Écarte les jambes, petit con, on va te fouiller !" »

Comme le garçon proteste, un policier lui fait la morale : « C'est pas toi qui fais la loi. Nous, on fait ce qu'on veut. C'est nous, la loi... On a tous les droits ! T'as compris ? T'as rien à dire ! La loi, c'est nous et y a rien à y redire ! »

(Correspondance, association *Témoins*, à Lyon, *Que fait la Police ?*, mai 2001.)

ESPÈCE DE CONNARD !

Le 2 mai 2002, dans le faubourg Saint-Antoine, à Paris, un agent commercial circule à bord de sa voiture. Comme il y a un embouteillage, il est coincé mais un policier descend de la voiture qui le précède, et c'est immédiatement l'escalade verbale : « Espèce de connard, tu vois pas que tu gênes. Tu fais demi-tour ! » Le jeune homme répond : « Tu ne me parles pas comme ça ! » Le policier se rapproche alors, en criant : « Moi, on ne me fait pas chier ! » et balance un coup de poing au visage de l'imprudent par la vitre ouverte. Étonné, l'automobiliste tente alors de dégager sa voiture par un couloir de bus, mais le fourgon de police fait barrage. Le jeune homme est sorti brutalement de sa voiture et tabassé. Séance suivie de 16 heures de garde à vue au commissariat de police le plus proche avant d'être relâché, mais lesté d'une poursuite pour « refus d'obtempérer, rébellion et violence volontaire sur agent de police ». Cet homme paisible constate : « Mon histoire fait froid car cela pourrait arriver à n'importe qui... »

(*Libération*, 9 mai 2002.)

ENCULÉ DE GAUCHISTE !

Novembre 2001, dans le quartier de la Croix Rousse, à Lyon, des jeunes manifestent pour la liberté d'expression et d'affichage. Insupportable pour les policiers, qui interviennent brutalement. Un étudiant est interpellé, bastonné. Face à un policier qui le menace de son flash-ball, il est traité d'« enculé de gauchiste ! » pour avoir scandé avec ses camarades : « Murs blancs, peuples muets ! »

(Libération, 25 juin 2002.)

SALES CHÔMEURS !

Dans la nuit du 4 au 5 juillet 2002, à Pau, une dizaine de militants du mouvement occitan « Anaram au Patac », qui discutent devant la porte de leur local, sont agressés par des policiers. Comme ces jeunes interrogent les policiers sur les raisons de leur violence physique et verbale, le ton monte très rapidement et, au milieu des coups et des vapeurs de gaz lacrymogènes, les policiers hurlent : « Sales chômeurs » et « Parasites de la société ! »

(Jakiléa — Le Témoin — septembre 2002.)

PROFS DE MERDE !

Deux enseignants marseillais circulent dans la ville, et le chauffeur utilise son avertisseur, dans un bouchon. Mais ce sont des policiers qui créent l'embouteillage. C'est aussitôt l'incident, décidé par des fonctionnaires très agressifs. Suit un transfert musclé au commissariat central

— « l'Évêché » — et douze heures de garde à vue. Les mauvais traitements se poursuivent dans les locaux de police (les médecins délivreront un certificat d'ITT de vingt-sept jours). Lorsque les policiers ont appris que leurs victimes enseignaient dans un collège des quartiers nord de Marseille, l'un d'eux se déchaîne : « Il faut être des profs de merde pour vouloir enseigner dans des quartiers de merde où il n'y a que des élèves de merde ! »

(Témoignage in *Que fait la police ?*, octobre 2002.)

ÉMINENCES...

Il s'agit d'une série de contre-exemples, qui se sont déroulés à Paris, le 13 novembre 2002. Le député PS, Julien Dray, engueule un policier qui le contrôle pour avoir circulé sur une voie d'autobus, sans ceinture de sécurité. « Je suis pressé. Vous ne faites pas votre travail. Vous feriez mieux de faire la circulation. Vous entendrez parler de moi ! » Ce même jour, Jacques Toubon, ancien député maire du XIII^e arrondissement, est interpellé alors qu'il circule également dans un couloir d'autobus, tout en téléphonant. Verbalisé, il dit aux policiers : « Vous feriez mieux d'aller traquer les loubards. Vous aurez de mes nouvelles... Vous faites un métier de merde ! » Il ne semble pas que ces deux éminences aient été jugées en urgence, pour outrage envers les forces de l'ordre. Imaginons le traitement réservé à un simple pékin...

(*Nice Matin*, 15 novembre, *Le Monde*, 18 novembre 2002.)

TA GUEULE !

Le 12 décembre 2002, dans l'autobus 31, à Paris, six policiers s'acharnent sur un jeune Noir : « On va te casser le bras, connard ! », éructe l'un des fonctionnaires. Une jeune femme proteste et demande que le jeune soit au moins conduit dans un commissariat. Réponse d'un policier : « Ta gueule ! » Pour prix de son civisme, cette audacieuse reçoit un PV de 62 euros, sans motif inscrit, mais avec cette leçon de savoir-vivre : « Ça vous apprendra à vous mêler de vos affaires. C'est à cause de gens comme vous qu'il y a le bordel en France ! »

(Le Canard Enchaîné, 1^{er} janvier 2003.)

ENCULÉ !

À l'heure de la fermeture du Salon de l'agriculture, le 28 février 2003, des policiers maltraitent et insultent des jeunes femmes. Un de leurs amis s'interpose. Il est frappé puis insulté à son tour : « Casse-toi, enculé ! » Comme cet homme proteste, « enculé » est proféré une seconde fois.

(Libération, 8 mars 2003.)

TON AVOCAT, JE VAIS L'ENCULER !

Le dimanche 16 février 2003, à Marseille, des policiers de la BAC sèment la terreur dans l'appartement d'une famille maghrébine. Deux des garçons sont matraqués et blessés — une des sœurs également. Les insultes pleuvent : « Bâtard, fils de pute ! » À l'un des garçons, un policier profère

cette immondice : « Ta sœur, c'est une pute, je m'en bats les couilles ! » Et pour finir, lorsqu'un des frères dit à son père qu'il va appeler un avocat, un homme du monde en uniforme lui répond : « Appelle ton avocat, je vais l'enculer ! »

(Témoignage in *Que fait la Police ?*, mars 2003.)

ENCULÉ DE TAXI !

Dans la nuit du 10 au 11 janvier 2003, un chauffeur de taxi est interpellé sans raison. Il est fouillé sans ménagement puis insulté basement lorsqu'il demande aux policiers pourquoi il est ainsi traité : « Espèce de connard d'enculé de taxi, tu vas la fermer ta gueule ou je te fais ta fête ! » Faut-il préciser que ce chauffeur de taxi se prénomme Abdallah ? Arrivent d'autres policiers avec les mêmes invectives aux lèvres : « Ta gueule, petit connard, tu vas finir la nuit au poste ! » Après avoir été malmené durant sa garde à vue, la victime est relâchée avec deux PV, dont l'un serait cocasse s'il n'était pas tragique : « Conducteur de taxi se montrant impoli avec quiconque ».

(D'après un courrier du syndicat CGT des chauffeurs de taxi, in *Que fait la Police ?*, mars 2003.)

3. LES PROPOS SEXISTES

Le plus souvent, ce sont les femmes de couleur qui font l'objet d'insultes racistes. Sans que cela apparaisse toujours visiblement au travers des informations paraissant dans la presse, il est fréquent que les femmes noires ou maghrébines soient injuriées, victimes d'insultes sexistes, complétant les réflexions racistes. D'où cette courte rubrique car nombre de ces « incidents » sont relatés dans la rubrique « Injures racistes ». Il paraît naturel à certains policiers de traiter les femmes de « morue » ou de « salope ». Quel regard ces fonctionnaires peuvent-ils ensuite jeter sur leurs épouses ?

VA TE COUCHER, SALOPE !

Le lundi 6 mai 1968, je revenais avec mon mari par le boulevard Saint-Michel. La police a chargé — nous ne manifestions pas. J'ai reçu un coup de matraque sur l'épaule et sur la mâchoire. Je suis tombée. Les CRS qui m'entouraient m'ont déclaré : « Va te coucher, salope ! »

(Témoignage in *Ils accusent*, Unef/Snesup, Seuil-Combat, 1968, page 89.)

CRÈVE, PUTAIN, SALOPE !

Le 25 mai 1968, vers 23 heures, une jeune femme, artiste peintre, se trouve à l'entrée de la rue Gît-le-Cœur. Elle est agressée par des CRS qui la maltraitent à coups de pied. On lui écrase une main. Le tout accompagné d'injures comme : « Crève, putain, salope ! »

(In *Ils accusent*, *op. cit.*, page 91.)

ESPÈCE DE SALOPE... À POIL !

Samedi 11 mai 1968, vers 3 heures du matin, rue Saint-Jacques. Des policiers agressent un groupe d'étudiants et les matraquent. Quant à la jeune fille, ses vêtements lui furent violemment arrachés, sa robe rouge, son soutien-gorge, et la moitié de son jupon dont le restant a servi à lui préserver le ventre. Et des représentants des forces de l'ordre hurlaient : « Espèce de salope, on va te faire défiler dans les rues de Paris, à poil ! »

(Témoignages multiples sur cette agression in *Le Livre noir des journées de Mai*, Unef/Snesup, Seuil-Combat, 1968, page 75.)

FILLES DE PUTES !

Une employée, arrêtée le 25 mai 1968, avec d'autres jeunes femmes, est embarquée dans un fourgon de CRS. Avant même que les papiers d'identité soient contrôlés, toutes sont injuriées gravement : « Filles de putes, garces », etc.

(In *Ils accusent*, *op. cit.*, page 107.)

T'AURAS DES COUPS, SALOPERIE !

Une jeune Niçoise, venue à Paris à l'occasion du 14 juillet 1968 est tristement accueillie. À l'angle des boulevards Saint-Michel et Saint-Germain, elle est interpellée par un CRS. Conduite dans un car de police, un CRS lui crie : « Si tu en veux des coups, t'en auras, saloperie de bonne femme ! »

(In *Ils accusent*, op. cit., page 224.)

SOUS LES JUPES

Témoignage d'un étudiant, arrêté le 25 mai 1968 et conduit au centre Beaujon. «... Il faut signaler la possibilité, exploitée d'ailleurs, de défoulement sexuel pour les flics. Dès qu'une jeune fille se présentait, les injures, les menaces de viol, les gestes obscènes, étaient monnaie courante. Plus graves étaient les gestes portés sur le corps même des jeunes filles : caresses brutales, vains essais d'embrassage, matraques baladeuses sous les jupes, etc. »

(In *Ils accusent*, op. cit., page 162.)

PUTAIN !

Le 11 mai 1968, vers 5 heures du matin, un étudiant et sa fiancée sont réfugiés sous un immeuble, au plus fort d'une nuit des barricades. Interpellés, ils sont traînés au commissariat du v^e arrondissement, place du

Panthéon, où des CRS insultent la jeune femme en la traitant de « putain », tout en lui disant qu'ils allaient s'occuper d'elle.

(Témoignage in *Le Livre noir des journées de Mai*, *op. cit.*, page 67.)

DANS LES FESSES !

La journaliste Michèle Manceaux, interviewe des CRS de Saint-Étienne. À propos d'une manifestation de familles, l'un d'eux se souvient, et lâche grassement : « ... On n'osait pas les toucher. Eh bien, on est passé devant un restaurant. On a pris les fourchettes à escargots, et pim, dans les fesses ! Eh bien, je vous garantis qu'elles dégageaient. On ne les revoyait pas d'un moment. On ne pouvait pas leur foutre des coups. Eh bien là, pim ! Dans le gras des fesses, et allez ! »

(In *Les Policiers parlent*, de Michèle Manceaux, *op. cit.*, page 216.)

TA GUEULE, SALOPE !

En 1971, le souvenir des journées de Mai-1968 est toujours vivace dans les pratiques langagières de nombre de policiers. À Saint-Tropez, le 27 juillet 1971, une jeune femme s'inquiète après que les policiers ont embarqué son ami, soupçonné faussement d'être pourvoyeur de drogue. Elle intervient auprès des policiers et présente même sa carte d'identité. Pour toute réponse, elle obtient une bordée d'injures, avec ces amabilités : « On n'en a rien à foutre de ta carte. On t'embarque ! » Dans le fourgon de police, à côté de son ami, inconscient après avoir été matraqué, elle est basement injuriée : « Ta gueule, salope ! » Lorsque les policiers la font descendre du

panier à salade, après l'avoir malmenée, elle est à moitié nue, et ses anges gardiens ricanent : « Tes fesses, tout le monde doit les voir. Tu en as l'habitude ! »

(France-Soir, 29 juillet 1971.)

C'EST UNE SALOPE. ELLE EST MARIÉE À UN BOUGNOULE !

Dans la nuit du 25 au 26 mai 1972, des policiers de Noisy-le-Sec (93), qui ont un peu forcé sur l'alcool, décident de faire une descente dans un débit de boisson, tenu par un ressortissant algérien. Ils frappent les consommateurs et brutalisent l'épouse du commerçant. Lors du procès, deux ans plus tard, les juges apprennent le charmant comportement des forces de l'ordre, en cette circonstance. Un consommateur ayant voulu défendre la jeune femme, un officier de police lui avait répondu : « J'en ai rien à foutre ! C'est une salope ! Elle est mariée à un bougnoule ! » Les peines de prison frappant les policiers, lors d'un premier procès, le 12 octobre 1974, seront réduites au simple sursis, en appel, en juillet 1975.

(Le Monde, 22 mars et 12 juillet 1975.)

VA TE FAIRE BAISER !

Paris, 4 mars 1980. Place Maubert. Des policiers interpellent deux camelots à la sauvette, qui ont le toupet de vouloir vendre leur marchandise, tout en ayant la peau noire. Ils sont roués de coups, ainsi qu'un témoin qui proteste.

À la compagne du témoin qui s'inquiète, on conseille aimablement : « Va te faire baiser ! »

(Libération, 7 mars 1980.)

TA GUEULE, SALOPERIE !

En février 1997, des policiers procèdent à l'évacuation d'un campement de « gens du voyage », momentanément installés près du futur Grand Stade de Saint-Denis. À une femme apeurée, un policier aboie : « Ta gueule, saloperie ! »

(Libération, 28 avril 1997.)

PUTE... SALOPE !

Dans la nuit du 16 au 17 mars 1997, au Havre, une jeune SDF, qui dort dans la rue, est agressée par des policiers qui effectuent une ronde. Son récit fait peur. « J'ai été réveillée en sursaut par des coups et des injures. Avant d'avoir pu réagir, je me suis retrouvée menottée dans le dos, pendant que je me faisais traiter de pute et de salope. Ils m'ont ensuite palpée — pelotée en fait — sur tout le corps. Une femme policière assistait tranquillement à l'opération, sans réagir. »

(Propos recueillis par un correspondant, *Que fait la Police ?*, mai 1997.)

PAUVRE SALOPE !

Le 30 novembre 1998, quatre « beurettes » passent la soirée dans un bar à karaoké du quartier Barbès, à Paris. Suite à une dispute, alors qu'elles s'apprêtent à quitter l'établissement, les jeunes filles sont agressées par un homme et une femme en civil, apparemment simples consommateurs. Les injures volent bas : « Vous, les salopes, vous restez ici ! » Arrivent des policiers en tenue, qui complètent ce spectacle initié par ces civils qui s'avèrent être des agents de la BAC du XVIII^e arrondissement. Échantillon des gracieusetés policières : « Sale bougnoule, t'as qu'à te trouver un riche Saoudien ou Libanais, et dégage d'ici ! » Comme l'une des jeunes femmes se défend face aux coups et aux insultes, on lui prépare déjà un motif de mise en garde à vue : « Pauvre salope, t'as tabassé des collègues, tu vas voir ! » Le tout accompagné de coups de matraque sur les fesses.

(Libération, 9 décembre 1998.)

TU TE CASSES, CONNASSE !

Dans le métro parisien, à la station de métro République, c'est l'un des lieux de la dispersion violente d'une manifestation de collégiens et de lycéens. Une adolescente est agressée verbalement par un policier à qui elle reproche ensuite de sentir l'alcool. L'homme d'ordre hurle : « Maintenant, tu te casses, connasse ! Tu retournes à ta petite manifestation de merde et tu nous laisses faire le ménage. Si on n'était pas là, ils te violeraient dans ce couloir ! »

(Libération, 9 octobre 1999.)

FERME TA GUEULE, C'EST LA POLICE !

Le 10 avril 2000, dans le métro parisien, une voyageuse s'apprête à poinçonner son titre de transport lorsque son téléphone mobile sonne. Elle répond à l'appel, puis poinçonne son titre de transport. Elle est aussitôt entourée par des contrôleurs qui l'accusent de n'avoir fait ce geste que parce qu'elle les avait vus. Refusant de payer une amende, cette personne est remise aux bons soins des policiers, qui commencent par la maltraiter. Des amabilités sont proférées : « Ferme ta gueule ! Ici, c'est la police ! » Il se trouve quand même que la jeune femme est visiblement Africaine.

(Correspondant, *Que Fait la Police ?*, mai 2000.)

CHIENNE !

Le 7 février 2000, deux policiers lyonnais, en poste à la gare de Perrache, agressent une jeune femme d'origine algérienne, avec ces mots pleins de tendresse : « Chienne » puis, « Vous les femmes arabes, vous êtes les déchets de la société ! », avant de faire un geste à connotation sexuelle, son collègue faisant même mine d'ouvrir sa braguette. Tarif : six mois de prison... avec sursis, pour ces deux affreux.

La Tribune et Le Progrès 14 juin, Libération, 7 juillet 2000.)

ON VA NIQUER TOUTES LES ARABES !

Le 10 septembre 1999, à Marseille, une jeune Française, prénommée Zina, intervient pour protester contre la brutalité des policiers. L'un d'eux

réplique : « On va niquer toutes les Arabes ! »

Accusée de rébellion, ce témoin du racisme policier est condamné à quatre mois de prison avec sursis. Sa propre plainte se sera pas instruite.

(Témoignage in *Que fait la Police ?*, septembre 2000.)

PUTE !

Dans la soirée du 21 octobre 2002, dans le xx^e arrondissement de Paris, une jeune femme est bloquée à l'entrée de son immeuble par des policiers de la BAC qui cherchent des revendeurs de cannabis. Elle proteste car elle doit s'occuper de sa fille. La jeune femme est immédiatement menottée dans le dos puis traitée de « pute » et de « bamboula ».

(*Libération*, 18 décembre 2002.)

TU VAS PAYER, PÉTASSE !

Entre le 6 et le 10 avril 2002, des policiers de la BAC interviennent dans un quartier de Nantes. À un père de famille qui explique qu'il est lui-même agent de sécurité, un agent répond : « Ferme ta gueule ! J'ai pas envie de te causer. T'es un mange-merde. Dans les cités vous êtes tous des racailles ! » À une jeune femme qui voit frapper son frère et s'indigne, un policier réplique : « Tu vas payer, pétasse ! », avant de lui passer les menottes et de la gifler, bien qu'elle soit visiblement enceinte. Gardée à vue pendant 24 heures, sans boire ni manger, la jeune femme avait été conduite au commissariat avec tous les égards puisqu'en descendant du fourgon, un policier l'avait accueillie aux cris de : « Descends, grosse merde ! »

(Extrait d'un dossier reçu à *Que fait la Police ?*, septembre 2002.)

MORUE, SALOPE, PUTAIN, CONNASSE !

Dans la nuit du 4 au 5 juillet 2002, à Pau, des policiers agressent des militants et des sympathisants du mouvement occitan « Anaram au Patac ». Une jeune militante témoigne : « Je me suis fait insulter, traiter de tous les noms par un policier sexiste et violent. À plusieurs reprises, il a utilisé les termes de : “Morue, salope, putain, connasse, va te faire foutre !” À une enseignante qui assiste à cette scène, un policier lance : “Va te faire sauter !” »

(Courrier reçu à *Que fait la police*, octobre 2002.)

SALOPE !

Le 28 février 2003 vers 22 heures, c'est la fermeture du Salon de l'agriculture. Une jeune femme, qui ne sort pas assez rapidement au gré des policiers, lesquels font office de pousseurs, est frappée à coups de matraque sur les cuisses, puis traitée de « Salope ! »

(*Libération*, 8 mars 2003.)

4. LA HAINE DES JOURNALISTES

Tout comme les humanistes du Front national, les policiers n'aiment pas les journalistes. Certains même les détestent. Toute information concernant la police, émanant des « journaloux », est considérée comme mensongère. Il convient donc de remettre à leur place ces faiseurs d'opinion. La liste des journalistes brutalisés et injuriés, lors des manifestations, serait très longue s'il était possible de comptabiliser toutes les atteintes au droit à l'information commises envers des témoins qui feraient mieux de regarder ailleurs en certaines circonstances.

RACCOMPAGNE-LE !

Le 28 mai 1970, à Paris, vers 18 h 30, au carrefour de l'Odéon, le reporter d'un journal bien-pensant, *L'Aurore*, est interpellé, puis brutalisé et injurié. Il est pourtant porteur de son brassard officiel de journaliste. La même mésaventure arrive, à la hauteur de la gare du Luxembourg à un collaborateur du journal *La Croix*, à qui un officier de police arrache son carnet de notes, puis en déchire les feuillets. Avant de donner l'ordre à ses hommes de le « raccompagner ». Ce qui signifie, en langage codé de le précipiter dans le bassin de la place Edmond-Rostand.

(*Le Monde*, 30 mai 1970.)

JOURNAUX DÉCHIRÉS

Il n'y a ni injures ni vociférations policières ce 21 octobre 1970, à Paris, vers 18 heures, à l'angle du boulevard Saint-Michel et du boulevard Saint-Germain. Les hommes des brigades spéciales veillent, et interpellent deux jeunes aux cheveux longs puis déchirent un exemplaire de *Hara-Kiri Hebdo*, que l'un d'eux tient en mains. Les deux garçons sont arrêtés et leur identité est vérifiée. Un journaliste, qui observe la scène, à quelques mètres, est à son tour agressé, puis conduit jusqu'au fourgon de police, à l'aide de quelques vigoureuses bourrades, son journal, *Le Monde*, est également déchiré. À quand les autodafés ?

(*Le Monde*, 23 octobre 1970.)

MENSONGES, GROSSIÈRETÉS...

Le 22 octobre 1970, l'Union nationale des syndicats de journalistes publie un communiqué significatif, suite à une déclaration du ministre de l'Intérieur, Raymond Marcellin. Le ministre a en effet utilisé de termes choisis envers les journalistes, quant à la qualité de leur travail : « Mensonges, stupidités, grossièretés, vulgarités, bassesse, agissements concertés et intolérables, injures, diffamation ! » Ce sont là de basses insultes, qui touchent l'ensemble de la profession, et intolérables dans la bouche d'un ministre.

(*Le Monde*, 26 octobre 1970.)

DÉTRITUS, FAUSSE COUCHE !

Le 17 novembre 1970, deux journalistes de *Politique Hebdo* sont interpellés alors qu'ils effectuent un reportage devant les usines Renault, à Billancourt. Lorsqu'ils repartent en voiture vers Paris, ils sont bloqués à un feu rouge par un car de police : un fonctionnaire les braque avec son arme. Conduits au commissariat, sans la moindre justification, les deux hommes sont traités de « détritrus » et de « fausse couche ». Tandis qu'un des policiers crie à la cantonade que ces deux journalistes ne sont pas des petits saints.

(*Politique Hebdo*, 19 novembre 1970.)

VOTRE CARTE DE PRESSE, RIEN À FOUTRE !

Le 13 mai 1971, à Paris, près de la station de métro Georges V, un reporter photographe, qui fait son métier de journaliste, est violemment pris à partie par un policier en civil descendu d'une voiture banalisée. « Pas de photos sur les Champs-Élysées, embarquez-moi ce monsieur ! », dit-il aux agents. L'interpellé présente alors sa carte professionnelle. Le policier en civil s'écrie alors : « Votre carte de presse, j'en ai rien à foutre ! »

(*Le Monde*, 15 mai 1971.)

CHAROGNE !

Le 23 mai 1971, vers 15 heures, une manifestation se déroule dans le quartier de la place Clichy, à Paris, en soutien aux luttes du peuple martiniquais. La police intervient et, après avoir dispersé les manifestants,

interpelle une dizaine de personnes. Dans un panier à salade, un blessé perd son sang. Un journaliste, Alain Jaubert, s'offre pour lui porter secours. Aussitôt, un policier l'informe : « Tu dégusteras pour tes confrères ! » Avant de passer aux travaux pratiques, avec ses collègues, l'un des policiers hurle : « Videz-moi cette ordure ! » Lorsque ce citoyen rappelle qu'il est journaliste, et enseignant, il s'attire cette noble réponse : « Ce sont deux raisons pour en finir avec les charognes de ton genre.¹ » Bien évidemment, la victime sera inculpée pour rébellion, outrage et violences à agents. En supplément, il a été roué de coups. Deux ans et demi plus tard, le 4 décembre 1973, trois des gardiens de la paix qui avaient tabassé Alain Jaubert étaient condamnés, en appel, à huit mois de prison avec sursis. Le journaliste étant néanmoins condamné à 500 francs d'amende pour outrage à agents.

(*Combat*, 31 mai et 1^{er} juin 1971, *Le Monde*, 5 décembre 1973.)

SALOPARDS ! ON VOUS AURA UN JOUR !

Depuis l'arrivée de Raymond Marcellin au ministère de l'Intérieur — le 31 mai 1968 — les vendeurs de journaux d'extrême gauche sont impitoyablement traqués. Le 22 juin 1971, à Dijon, la diffusion du bulletin *Lutte Ouvrière* des Chèques postaux est mouvementée. Deux diffuseurs sont poursuivis par des policiers ; l'un d'eux est attrapé et se fait injurier, pendant qu'il est poussé vers le fourgon de police : « Salopards... On vous aura un jour ! »

(*Lutte Ouvrière*, 6 juillet 1971.)

T'ES UNE SALOPE DE JOURNALISTE !

Dans la nuit du 11 au 12 mai 1976, à Paris, des policiers stoppent le véhicule où circule un journaliste de *Libération*, Christian Hennion, accompagné d'un ami. Le contrôle d'identité tourne au cauchemar. Dans le fourgon de police, les coups pleuvent et les insultes fusent : « Espèce de salope... Enculé... T'es sale... Des mecs comme toi, on devrait les tuer ! » Arrivé au commissariat, le journaliste demande à être conduit à l'hôpital, après avoir décliné sa profession. Il est chargé de nouveau dans un fourgon et c'est alors que le ton monte un peu plus : « Alors, connard... Tu craches tes dents. Bien fait pour ta gueule. T'es une salope. T'es un pingouin. T'aimes les Brigades Rouges sans doute, salaud, tu vas dérouiller ! » Après un rapide passage à l'hôpital, retour au car de police, il entend encore hurler à ses oreilles, entre deux paires de claques : « Alors, tu dis que t'es une salope de journaliste. C'est bien, on va parler de nous dans les journaux ! » Christian Hennion sera inculpé pour outrage à agents.

(*Libération*, 13 mai 1978.)

SALE JOURNALEUX !

Un journaliste du quotidien *La Montagne*, à Clermont-Ferrand, quitte son bureau après le bouclage, dans la nuit du 20 au 21 juin 1979. Il monte dans sa voiture mais est rapidement stoppé par deux policiers. Contrôle d'identité. À la vue de la carte de presse, les policiers explosent : « T'es un sale journaliste qui dit du mal de la police dans son journal. » Peu désireux de répliquer, le journaliste se rend à la préfecture pour se plaindre de ce traitement. Manque de chance, il y retrouve ses deux agresseurs qui, cette fois, ne se contentent plus de l'insulter, mais le bourrent de coups. Vers

8 heures du matin, la victime est transférée vers un autre commissariat, tandis que les policiers continuent à proférer des insanités : « Ici, t'es chez nous, pourri de journaliste ! On va s'occuper de toi ! »

(Libération, 27 juin 1979.)

ESPÈCE DE BOUGNOULE !

Le 22 avril 1978, à Paris, lors d'une manifestation en mémoire du génocide arménien de 1915, un journaliste de RTL, qui suit le cortège, est agressé par des policiers d'une compagnie d'intervention. Il est secoué, photographié. Un officier de police, chargé des contacts avec la presse le fait libérer du car où il a été conduit. Mais Édouard Pelé a le teint plutôt basané et, en guise d'adieu, il entend : « Tu peux foutre le camp, espèce de bougnoule, on te retrouvera ! »

(Le Monde, 28 avril 1978.)

T'AURAIS PAS PU FERMER TA GUEULE ?

Le 6 mai 1988, sur le boulevard du Montparnasse, le dessinateur Jean-François Batelier — dont certains dessins valent bien un éditorial politique — est interpellé par des policiers qui n'ont sans doute rien d'autre à faire. Ce n'est pas la première fois qu'une telle mésaventure lui arrive lorsqu'il affiche ses dessins sur les murs. Il est frappé et insulté. Un policier lui dit : « T'aurais pas pu fermer ta gueule ? » Batelier est menotté dans le dos, bien serré, et conduit au commissariat de police. Il y est tutoyé et rudoyé : « Connard, t'es pas trop tranquille maintenant », lui lance un

fonctionnaire, avant de lui ajuster un coup de poing à l'estomac. Quelques jours plus tard, le dessinateur porte plainte pour injures, coups et arrestation arbitraire, sans qu'il y ait jamais eu la moindre suite.

(*Le Monde*, 12 mars 1988.)

VA TE FAIRE ENCULER !

Le 2 juillet 1993, vers 1 h 30 du matin, deux journalistes de *Libération*, Marion Scali et Marc Kravetz, déambulent dans la rue de l'Ancienne Comédie, à Paris. Ils assistent à un tabassage violent, suite à un contrôle d'identité. La journaliste intervient pour s'étonner de cette brutalité, un policier très énervé lui répond élégamment : « Va te faire enculer ! » Comme la jeune femme fait remarquer que ce n'est pas là le langage d'un policier, elle est saisie à la gorge, puis embarquée. Conduite au commissariat, elle est dévêtue et « fouillée à corps », agenouillée et jambes écartées. Tout cela pour une simple remarque à un policier, sans doute ignorant du Code de déontologie de la police nationale.

(*Le Monde*, 9 juillet 1993.)

JE T'EMMERDE !

Le 2 décembre 1994, un journaliste breton, de passage dans la capitale, avise une vieille SDF, recroquevillée sur le sol. Non loin, un commissariat de police. Le journaliste intervient auprès des policiers pour que cette femme soit secourue. En vain. Il se heurte à leur indifférence et, très en colère, leur décerne des noms d'oiseau. Il n'aurait pas dû. Il se retrouve

menotté dans le dos, puis jeté dans une cellule de dégrisement. En examinant ses papiers, les policiers découvrent sa carte de presse : « Ah, on est des cons, hein ? Et ben, tu vas voir si on est des cons. En plus, t'es journaliste ! Et ben, c'est bon, tu vas pouvoir écrire un bon papier ce soir ». L'ami qui accompagnait ce journaliste est expulsé du commissariat, avec ce commentaire : « Toi, les ordures, c'est sur le trottoir, à 6 heures du matin, qu'on les ramasse ! Alors, dehors ! » Ensuite, bref passage de la victime à l'hôpital. Dans le fourgon, retour vers le commissariat, un des policiers, originaire du Havre, commente les résultats du match de football qui a vu Le Havre battre le club de Rennes par 4 buts à 0 : « Tu vois, ce soir, j'emmerde deux fois la Bretagne. Une fois au football, une fois avec toi ! » Puis, en quittant le commissariat, son service terminé, le policier lance au journaliste : « Tu vois, p'tit con, moi je me barre ! Toi, t'es toujours là ! »

(Ouest-France, 10 décembre 1994.)

TIRE-TOI, SALE FLOTTE !

Après la manifestation des collégiens et lycéens, qui s'est déroulée le 7 octobre 1999, à Paris, les policiers se livrent à des brutalités dans la station de métro République. Avisant un journaliste qui observe la scène, un policier intervient. « Toi, le fouille-merde, dégage ! » Devant le refus du journaliste, le policier commence à dérapier : « Si tu ne dégages pas, je t'en mets une dans la gueule » se ravisant, le même képi explique : « Tu serais content, hein ? Mais moi, je ne frappe pas les pédés ! Alors, tire-toi, sale flotte, ou je te colle un outrage et je t'embarque ! »

(Libération, 9 octobre 1999.)

JE VAIS VOUS FAIRE AVALER VOS NOTES !

Le 7 juin 2002, la salle d'accueil du commissariat de police de Clamart (92) a été transformée en bureau de validation des procurations pour les élections. Un gradé qui n'apprécie pas la tâche à laquelle il a été affecté se laisse aller à proclamer : « C'est à vous dégoûter de voter. D'ailleurs, je ne vote plus ! » Un journaliste, qui accompagne son épouse, lui répond : « Vous n'avez pas à vous livrer à ce genre de commentaire dans un commissariat de la République ! » Survient un autre gradé, l'air agacé : « Vous n'avez rien à faire ici ! » Le journaliste sort alors son carnet, pour ne rien oublier de cette scène. Ce qui fait sortir le gradé de ses gonds : « Je vais vous la faire avaler votre feuille de notes ! » Interrogation du journaliste : « Ah, vous me la faites avaler ? » Dernière réaction du policier : « Oui, et je vous sors d'ici », et le journaliste est éjecté manu militari.

(Le Canard Enchaîné, 19 juin 2002.)

Document

GÉNÉRATION DE DÉGÉNÉRÉS

Les bavures injurieuses, qui font l'objet de ce recueil, sont surtout parvenues à la presse grâce aux témoins. Parfois, également, des documents prouvent que trop de policiers se laissent aller à user d'un jargon de charretier qui tranche avec l'objet de leur mission.

Le 25 mars 1994, une manifestation de collégiens se déroule à Paris. En fin d'après-midi, sur la place de la Nation, des policiers interpellent un étudiant américain qui a voulu suivre de près les événements. Au commissariat de police, l'étudiant est placé en garde à vue, sous l'accusation du jet de pierres sur les forces de l'ordre. On lui fait vider ses poches, avant l'audition, mais il a la présence d'esprit de brancher son mini-magnétophone qu'il a déposé sur la table. Le résultat de l'enregistrement est étonnant. Alors que le jeune homme répond poliment aux questions qui lui sont posées, les policiers sont nettement moins gracieux envers lui. Jugeons-en :

« Ici, c'est pas les États-Unis ! », et puis, plus violent : « Espèce de connard ! » et, « Génération de dégénérés ! ». Viennent ensuite les injures xénophobes : « Nation de merde ! » et « C'est juste bon à manger du hamburger ! » et autres amabilités...

L'étudiant américain ne sera remis en liberté que contre une caution de 90 000 francs, le 29 mars 1994. Le 2 mai suivant, il porte plainte contre ses insulteurs. Le 27 juillet 1995, enfin, le tribunal de grande instance de Paris prononce le non-lieu, sans toutefois incriminer les policiers insulteurs, se refusant à considérer l'enregistrement comme une preuve, les policiers ayant expliqué qu'ils ne reconnaissaient pas leur voix. Fort heureusement, l'avocat de cette victime du comportement haineux des policiers a conservé ce document trop rare dans son genre.

(Libération, 28 avril 1994 et procès-verbaux communiqués par l'avocat.)

CONCLUSION

Une seconde nature

Cette trop longue récapitulation est tristement répétitive. Les faits recensés tout au long de ces pages sont nécessairement incomplets. En effet, toutes les victimes d'insultes ou d'injures ne se confient pas toujours aux journalistes, et il en va de même pour les témoins. De plus, qui va aller se plaindre au commissariat de la grossièreté de ces ours mal léchés chargés de faire régner l'ordre républicain dans les banlieues ? Il est bien connu que les interpellations — lorsqu'elles touchent le peuple de la France d'en bas — se déroulent bien souvent sur un ton vulgaire, même si les coups n'accompagnent pas toujours la trivialité du propos.

Comme nous nous sommes essentiellement référés à la presse pour rassembler ce florilège, notre démarche ne pouvait qu'être limitée. D'autant plus que nous n'avons pas bénéficié des informations contenues dans la presse de province. Par ailleurs, lorsque la presse néglige les dépêches de l'AFP, cela signifie que le lecteur n'a pas à connaître ces faits divers inacceptables qui auraient pu encombrer les colonnes des quotidiens. En de nombreuses circonstances — nous avons pu le vérifier — de graves manquements à la déontologie policière ne sont pas relatés, de même que

n'est pas rapporté le langage ordurier utilisé par des hommes ou des femmes dont le rôle est d'assurer la paix publique.

Comment expliquer cette propension de certains fonctionnaires d'autorité à injurier leurs prochains ? D'où vient cette aptitude à proférer des insultes racistes ? Pourquoi, malgré la présence de l'élément féminin dans la police, leurs collègues masculins peuvent-ils se permettre d'éructer ces propos graveleux ou basement sexistes lorsqu'ils interpellent une femme — surtout si la victime a le teint coloré ? L'arrogance naturelle de policiers, dépositaires de trop de pouvoir ne suffit pas à expliquer cette grave dérive, ne peut nous convaincre des raisons de cette déviance.

Il faut avoir vu l'air affecté de ces policiers, ce comportement conquérant, ce ton doctoral face au pékin, pour commencer à comprendre comment le sentiment de détenir du pouvoir peut monter à la tête de ces civils en uniforme. Il y a là de l'orgueil mal placé, avec cette raideur qui sied aux êtres inaccessibles — en fait inabordables. Ces hommes-là sont bien plus hautains qu'altiers. Gonflés de leur importance, suffisants et infatués, nombre de policiers ne tardent pas à devenir insolents.

Ces hommes — et quelques collègues femmes — ne peuvent que mépriser profondément leurs contemporains. Au point de les haïr. Ils en arrivent à exécrer ceux qui leur résistent, ne serait-ce qu'en paroles, et les considèrent comme des demeurés ou des crétins, dans le meilleur des cas. Celui qui cherche à s'expliquer se situe hors de la normale : on ne discute pas avec un gardien de la paix. Le citoyen qui est sûr de son bon droit risque d'être insulté pour cette audace considérée comme un outrage envers le fonctionnaire représentant les institutions républicaines. Selon le statut de « l'individu », celui-ci est brocardé ou traité par la dérision ou le dénigrement¹. L'injure n'est pas loin. On tente de déshonorer celui qui, par hasard, se trouve dans l'œil du cyclone, en lui tenant des propos infamants qui pourraient être considérés comme diffamatoires s'ils émanaient d'un citoyen ordinaire.

Cela ne relève que rarement de cas fortuits. Il serait effectivement intéressant d'avoir l'avis du corps médical pour connaître les mécanismes du comportement de ces policiers, ces êtres atrabilaires toujours portés à la mauvaise humeur et à la colère froide. Difficile de comprendre ces aigris qui en veulent à la terre entière et se vengent sur tous ceux qui passent à leur portée — surtout ceux qui se trouvent en situation d'infériorité. Ils bougonnent naturellement, grommellent, avant d'éructer des insanités qui feraient rougir les corps de garde les plus endurcis.

Comment se fait-il que les écoles de police recrutent surtout des individus à la nuque raide, dont le mauvais caractère paraît être la qualité première ? Cette humeur massacrate du policier n'est certainement pas un rôle de composition. Irascible et emporté, le policier manifeste son courroux en utilisant un triste vocabulaire qui a pour fonction de faire sortir de leurs gonds ceux que l'on va tabasser ensuite.

Les mots imagés utilisés par ceux qui détiennent la force, n'ont guère de liens avec ce langage cohérent que l'on a dû enseigner à ces fonctionnaires assidus durant une année à l'école de police. Le sabir policier mériterait la confection d'un dictionnaire particulier où se retrouveraient les expressions vulgaires où la syntaxe n'a pas toujours sa place. Faut-il conclure que les policiers injurieux représentent une image de notre société ?

Ami lecteur, ne sois pas trop effrayé, on nous dit, avec raison, que l'attitude des policiers, y compris le racisme de trop d'entre eux, correspond au comportement de la moyenne des Français. Alors...

Le 9 décembre 2002, dans son billet quotidien pour *Libération*, le chroniqueur Pierre Marcelle notait à juste raison : « Au syndrome du képi qui gonfle, nul n'échappe ! »

Au-delà des insultes racistes relevées parfois dans la presse, il faut être convaincus que nous sommes très en-deçà de la situation réelle. Il faut y insister. Ce langage est couramment utilisé dans les cités, avec pour cibles ces jeunes qui sont désignés comme des « ratons » ou des petits

« bougnoules », sans que cela puisse figurer dans la chronique. Ainsi, à Pantin, le 24 janvier 1999, après qu'un homme de 28 ans a été tué par des policiers, une jeune fille témoigne : « On ne peut pas considérer comme normal que les flics nous insultent et nous traitent comme des chiens ! » (*Libération*, 26 janvier 1999.) De même, une avocate de Toulon fait un terrible constat : « Plus une personne est vulnérable et en état d'infériorité, et plus elle est méprisée. » (*L'Humanité*, 12 avril 1999.)

L'article 3 de la Convention européenne des droits de l'Homme est pourtant très explicite : « ... Nul ne peut être soumis à la torture ou à des peines ou traitements inhumains ou dégradants ». Dans les pages qui précèdent, nous avons pu constater à quel point cette Convention — à laquelle la France adhère est peu ou pas respectée. Comme si ce texte ne pouvait être destiné aux peuples sous-développés...

Le policier, qui a trop tendance à se sentir outragé — prétexte commode pour initier un délit — n'hésite jamais à outrager ses contemporains, pour leur prouver que tout lui est permis. Cela sous couvert de la légalité qu'il impose. Il peut, tout à loisir, et sans contrôle, proférer des injures, des insultes, des insolences. Pour le policier, ces comportements représentent une arme de domination qui s'ajoute aux coups. C'est ainsi qu'un citoyen peut afficher sa supériorité sur ses semblables par ces attitudes où le mépris domine, quand ce n'est pas l'insanité du propos. En outrageant au nom d'une loi qu'il utilise à son profit, le policier marque son territoire, ce pré carré où les droits de l'homme n'ont pas droit de cité. Si le pékin n'a pas forcément outragé le policier, celui-ci ne se prive que rarement de ce défoulement verbal. Avec cette certitude que les juges accorderont foi aux affirmations du fonctionnaire assermenté.

Contrairement aux prescriptions du *Guide pratique*, les propos blessants ou clairement racistes de certains policiers — il ne faut cesser de le redire — ont souvent pour fonction de faire réagir la possible victime, puis l'interpeller si celle-ci a le tort de lui répondre. Ce qui donne une idée

approximative du climat qui peut régner dans les cités ou lors de la dispersion d'une manifestation.

Si tous les policiers — c'est heureux — ne pratiquent pas ce langage haineux, véritables imprécations lorsqu'il est adressé à des hommes ou des femmes de couleur, nombreux sont pourtant ceux qui se laissent aller à ces vociférations qui tiennent lieu de discours moraliste. Se sachant couverts par leur uniforme, et leur statut, trop de fonctionnaires d'autorité affichent volontiers cette vulgarité qui sied bien plus aux voyous qu'à de prétendus défenseurs de l'ordre public. L'insolence de ces policiers n'a d'égale que leur volonté de rabaisser leurs concitoyens. Ceux-là se comportent comme des malotrus, avec cette trivialité langagière tout à fait étonnante qui laisse imaginer que le contrôle continu des connaissances n'existe pas dans le corps policier.

Comment admettre que la grossièreté puisse faire partie de la seconde nature de bien des policiers affectés dans ces fameuses « zones de non-droit » que seraient les banlieues ouvrières ou les cités ? Ce langage de rustre voudrait être la démonstration de force de l'homme qui a du pouvoir sur une population déshéritée. Un peu comme le pauvre type qui maltraite son chien pour se venger d'une société qui l'a marginalisé. À ce niveau, il y a autant de sadiques que de crétins. Celui qui distille ses injures pour faire mal, et l'autre, dont le vocabulaire est limité. Tous deux sont aussi dangereux. Cela commence par le choix d'une victime que l'on regarde de haut, que l'on toise de façon méprisante, que l'on brocarde avant de l'injurier basement.

Cela tient de la méchanceté gratuite mais aussi de la haine lorsqu'il s'agit de jeunes issus de l'immigration maghrébine — mauvaises habitudes acquises par les anciens au temps de la guerre d'Algérie et qui n'ont cessé de se perpétuer depuis dans les rangs policiers. Face à ces jeunes, que la police s'acharne à marginaliser, l'expression se fait vaniteuse, fielleuse même. Si l'injure ne paraît pas trop blesser le destinataire, le képi change de

cible et tente de dégrader l'image de la mère, avec des mots ignobles pour faire réagir le garçon qui a été choisi comme victime expiatoire par celui qui a des aigreurs d'estomac. Le verbe est agressif, pour faire répondre. Et si les policiers s'interrogent sur l'origine du trop fameux, « nique ta mère ! » ou « nique ta race ! », qu'ils sachent que ce n'est bien souvent qu'un retour à l'envoyeur...

Depuis de longues années, il y a un conflit larvé dans les banlieues et, dans bien des cas, ce sont les policiers qui ont déclaré la guerre. Comment ne pas citer quelques strophes de la chanson *Sacrifice du poulet*, du groupe « Ministère Amer », qui exprime la rage des jeunes des banlieues face au harcèlement violent et injurieux des policiers : « ... Moi, j'ai toutes les caractéristiques du mauvais ethnique, antipathique, sadique, allergique aux flics... »

La hargne du policier ne peut qu'engendrer la rancune chez ses victimes. Peu importe qu'il s'agisse de coupables, de suspects, de simples témoins également malmenés ou d'innocents. La volonté provocatrice est le plus souvent à l'origine de bien des dérapages — avec la certitude d'obtenir une riposte pouvant être considérée comme outrageante. Cela dit, le policier qui se sent investi d'un pouvoir discrétionnaire s'octroie le droit d'insulter, d'injurier impunément. Sans même que la victime choisie ne réagisse, ce policier peut se sentir outragé car il lui faut des interlocuteurs veules, prêts à s'abaisser.

Trop de policiers ont déjà tendance à sortir de leurs gonds, comme s'ils étaient en charge de la sécurité de l'État sur le lieu même de l'incident qu'ils ont eux-mêmes provoqué. La société, composée « d'individus », doit être mise au pas. Faute de quoi l'État ne serait pas respecté. Le policier qui hurle à la face d'un citoyen paisible est persuadé de représenter l'État, même lorsqu'il se comporte tel un forcené fulminant de colère sans objet. Son regard farouche n'annonce rien de bon. Il est vrai que sa hiérarchie l'a formé pour être impitoyable, et le langage qu'il utilise ne fait

qu'accompagner ses éclats de voix, ses trépignements d'individu immature qui ne peut se faire comprendre qu'en tapant du pied — tel un enfant mal élevé. Il est certain que le policier, habitué à insulter ses semblables, n'est pas dans son état normal lorsqu'il éructe les pires insanités.

Si le vocabulaire policier est généralement pauvre, il est pourtant riche en injures. C'est un langage plutôt brutal, répétitif et outrancier autant que venimeux, et haineux finalement. Ceux qui le pratiquent ont oublié le devoir d'humanité qui devrait les motiver.

Dans le domaine de l'insulte raciste, trop de policiers disposent d'un glossaire choisi. Un certain nombre d'occurrences reviennent de façon obsessionnelle. Comme pour mieux désigner à la vindicte publique celui qui est interpellé. Une sorte de justification de l'agression verbale accompagnant les gestes brutaux. Diaboliser la victime permet toutes les dérives. Relevons plus particulièrement les éléments essentiels de ce jargon abject :

- Sale Arabe (avec ses déclinaisons : crouille, bougnoule, bicot, melon, raton, etc.).

- Sale nègre (insulte complétée, le cas échéant, par négro ou bamboula, babouin ou macaque).

- Sale race (surtout adressé aux précédents).

- Sale Juif.

- Sale Gitan.

L'expression « Sale Algérien » n'apparaît jamais. Ceux que les policiers gratifient de l'épithète « sale Arabe » bénéficient également de gracieusetés telles que « bâtard ». Tout cela se brouille dans un esprit étroit. Le policier, par tradition, n'a jamais apprécié les étrangers, de même qu'il déteste franchement ceux qui sont difficilement identifiables, d'où ce rejet des possibles mélanges entre les « races » nécessitant cet indispensable « bâtard ».

Comme le policier irascible n'est pas que xénophobe ou raciste, il dispense également ses écarts de langage au commun des mortels. Il n'est donc pas rare qu'un citoyen paisible, bien blanc, sans histoire, soit agressé verbalement par un gardien de la paix congestionné aux cris de « connard » ou « enculé » (vocable de plus en plus utilisé ces dernières années), « petit con », voire « crevure » ou « salope ». Puisque nous en sommes aux insanités, la référence à Le Pen n'est pas rare, pour compléter une injure. De même lorsqu'un policier se risque à proférer : « On est des nazis » ou, dans un commissariat : « Ici, c'est la Gestapo ! »

Il ne peut être question de quantifier les racistes endurcis, ou ceux qui le sont devenus au sein de la police républicaine, suite aux mauvaises fréquentations. Il y a, au début, le simple jargon des corps de garde puis vient l'invective. Pourtant, nos policiers manquent de cette culture vulgaire qui permet, en grattant un peu le langage raciste des colons d'Algérie, encore d'usage courant, il y a une quarantaine d'années, de retrouver des termes fondateurs comme : « Bique, arbi, arbicot (qui a donné bicot) » puis « tronc (de figuier, évidemment) » et même « moricaud », etc. Pour le policier ordinaire, le jeune « Beur » est surtout le descendant de ces fellaghas qui osaient combattre l'armée française, de 1954 à 1962. Le jeune d'origine algérienne (maghrébine, par extension) est donc, nécessairement, un ennemi. Les militaires, guère plus imaginatifs que les policiers dans la pratique sémantique, avaient ainsi transformé fellah (paysan) en Fellagha puis, plus péjorativement, en fellouse et même en fell².

Il n'était pas question d'envisager ici, ni de réaliser, un précis exhaustif du langage policier ordinaire. Cela demanderait une autre recherche, un séjour prolongé dans l'intimité laborieuse de nos défenseurs de l'ordre public. Censés protéger les citoyens de ce pays, combien de policiers dérapent gravement en menaçant ceux qui se refusent à baisser la tête. Comme cette gentillesse : « Je vais te pourrir la vie ! » Car il est bien

entendu que la confrérie policière ne sait pas s'adresser autrement à ses contemporains qu'en les tutoyant avant de les humilier.

Les policiers usent d'un langage courant étonnant. Ils disent : serrer, un « individu », ce qui peut permettre de comprendre qu'on va peut-être lui serrer les poignets avec les menottes (les pinces) ou peut-être lui serrer le cou. Plus péjorativement, certains disent qu'ils vont « faire un crâne ! », ce qui est évocateur de la brutalité d'une possible interpellation. Entre eux, ces gens-là se désignent comme des « saute-dessus » qui procèdent à un « flag » après avoir « planqué » ou effectué une longue « filoché ». Si vous désirez en savoir davantage, passez donc une nuit dans le commissariat de police de votre choix...

Comme une seconde nature, les policiers ont donc leur vocabulaire professionnel, tels les hommes de métier qui usent d'un langage codé, devant tout à des siècles d'expérimentation de gestes manuels. L'expression est un peu plus vulgaire, et ne concerne pas, en tout cas, la même matière première et si, tout comme le cordonnier, le policier tanne le cuir, le résultat n'est en rien comparable. Les policiers ayant leur jargon, il a toujours été de bonne guerre qu'ils soient à leur tour désignés peu délicatement par ceux qui en ont été les victimes. L'agent de police, le traditionnel gardien de la paix, ou sergent de ville, comme on le nommait encore au début du ^{xx}^e siècle, bénéficie de nombreux sobriquets, plus ou moins aimables. Il est vrai que la convivialité peut difficilement s'établir de part et d'autre de la barricade sociale — le policier ayant choisi son camp.

Dans la langue argotique, le mot *policier* semble se décliner à l'infini. Déjà au ^{xix}^e siècle, selon leur affectation, les policiers étaient bien désignés dans le langage populaire. Le souvenir des barricades n'était pas oublié et les survivants des luttes de juin 1848 ou de la Commune de Paris, excellaient, tout comme les escarpes des barrières, à baptiser ceux qui se faisaient le rempart de tous les régimes politiques, prêts à exécuter les basses œuvres.

Il y avait les « flics à dard » (policiers à épée, certainement les policiers à cheval) ; les « vaches » (d'où le cri de guerre « Mort aux vaches », qui s'adressait aussi bien aux policiers qu'aux gendarmes) ; les « argousins » (jadis affecté à la surveillance des forçats) ; les « sergots » et les « Sbiros », les « Cognes » ; les « flics » enfin (peut-être issu d'un personnage de Georges Courteline dans Les Gaîtés de l'escadron, l'adjudant Flick, tristement célèbre auprès des jeunes conscrits pour son éternelle plaisanterie : « Je m'appelle Flick, et au bout de mon nom il y a toujours huit jours ! ») Selon d'autres sources, bien plus incertaines, « flic », viendrait du yiddish fliegue (mouche). À la tête de cette armée de l'ordre, moustachue et rouspétante, il y avait le « flique » (commissaire de police dans le langage des prostitués) et le « quart-d'œil », ou « car-deuil » (également commissaire de police), sans oublier la « rouspétance », police des mœurs impitoyable.

À la Belle Époque, d'autres qualificatifs, tout aussi aimables s'affichent dans le langage courant pour désigner les policiers. Il y a les « mouches » et les « mouchards » qui désignent, pêle-mêle, n'importe quel policier. C'est ainsi que l'on trouve également le « mistigri » ou « l'ange gardien ». Plus collectivement, les « chaussettes à clous » ou « la maison j'tarque-pince ». Apparaissent également les « hirondelles », ces policiers circulant à bicyclette (de marque Hirondelle, d'où ce sobriquet), avec la version moins conviviale de « vaches à roulettes ». On trouve également les « bourres », qui donnera plus tard « la maison Bourremane ». Quant aux prostituées, toujours sous la menace de la Mondaine, certaines prendront l'habitude de décorer d'un sobriquet global l'ensemble des forces de police : « les tantes ».

Au fil des années, le langage ayant évolué, la gent animale va beaucoup servir pour qualifier les policiers : particulièrement les ruminants et les volatiles. Tout au long du ^{xx}e siècle, les « vaches » complétaient les « gueules de vaches », terme utilisé pour les gradés de l'armée. En milieu

militant, autour des années 1970, il était plutôt question des « bœufs ». La volaille fait également florès pour montrer du doigt les forces de l'ordre. Il y a l'incontournable « poulet » qui donne, collectivement, « la poule », ou « la poulaille » ou même, chez les truands, la « maison Poulaga ». Restent les « Perdreaux », toujours au pluriel. En effet, les chasseurs parlent toujours d'une « compagnie » de perdreaux. À l'instar de ce gibier à plumes, les policiers vont par deux — au moins. Ne pas oublier la version verlan : « draupers », peu usitée. Dans les milieux malfrats, le fameux « condé » (à l'origine, autorisation tacite d'activité illégale, pouvant par ailleurs être utile à la police qui, en retour fournit une autorisation de séjour illégale à un « tricard »), est encore utilisé. Toujours, dans les mêmes milieux, on ne peut faire l'impasse des fameux « lardus », policiers en civil parfois qualifiés de « quisdés » (qui s'déguisent).

À leur manière, les jeunes des banlieues ont fait évoluer ce petit glossaire, avec l'apparition des « Schmitt », mais cette sémantique très particulière a fait un grand bond en avant avec l'utilisation intensive du verlan, qui a permis à « flic » de devenir « keuf ». Ce qui chagrine fort les policiers qui, de leur côté, estiment qu'il y a outrage à leur endroit car « keuf », en verlan, peut donner « fuck »... Miracle de l'évolution de la langue.

Il y a les langues vivantes et les langues mortes. Les langues chaleureuses et, plus particulièrement, le langage populaire qui réunit les hommes et les femmes, dans la nostalgie le plus souvent. Il s'y rattache des histoires anciennes, des chansons, des proverbes ou des dictons. Il y a de ces tournures de phrases conviviales qui émeuvent ceux qui échangent ces mots paisibles, ces formules devant tout à la joie de vivre.

Le langage abrupt érupté par les policiers ne connaît que des expressions et des intonations qui éloignent ceux qui les utilisent de la dimension humaine. C'est une sorte de sabir conventionnel, toujours en évolution, un mode d'expression brutal, guerrier, impitoyable. Chaque mot

peut avoir valeur d'un coup. Il y a volonté — bien loin de la syntaxe — d'humilier, de rabaisser, celui qui se fait brutaliser par la parole. Ce sont des mots qui déferlent sur une victime étonnée, ne comprenant pas qu'il soit possible d'être agressée de cette manière.

Cette langue, toute de brusquerie, où la grossièreté ne le cède qu'à la sauvagerie de l'expression, c'est celle de trop de nos policiers, de la horde en action. Ce sont des inflexions de ton insupportables destinées à tracer la frontière entre les hommes d'ordre et le commun des mortels. Vraiment, trop de nos policiers ont oublié les bonnes manières inculquées dans le circuit scolaire. Il y a de la méchanceté pure dans les mots. C'est la revanche des chevaliers du guet sur la valetaille, des archers du Roy sur les gueux, des hommes d'ordre sur la canaille.

Les mots violents, qui complètent ou précèdent les gestes brutaux, font partie du système répressif accepté par la hiérarchie, peut-être préconisés. Tout est dans la manière, et la posture vindicative adoptée a pour fonction de mettre fin aux possibles rapports tranquilles entre les forces de l'ordre et la population. Le policier n'interpelle pas vraiment il met la main au collet de possibles suspects ; il passe à tabac, il embarque quiconque lui résiste — même en paroles — au violon, dans des paniers à salade, comme on disait jadis.

Face au citoyen, le policier parle plus rudement qu'à son chien. On est donc en droit de se demander comment l'homme qui vient de se débarrasser de son képi peut bien s'adresser à ses proches...

Sainte-Soline, un cas d'école

Révélées par le biais d'une enquête commune à Médiapart et Libération, les vidéos issues des caméras piétons des très nombreux groupements de gendarmes qui ont sévi à Sainte-Soline le 25 mars 2023, contre les opposant.es aux bassines, sont accablantes à de nombreux points de vue.

Notons déjà ce premier constat essentiel : les enregistrements (84 heures au total) de ces violences gendarmesques mettent crument à jour ce que les observateurs les plus objectifs avaient pointé et dénoncé, dès le lendemain de ces scènes de guerre, voulues par le ministre de l'Intérieur de l'époque, Gérard Darmanin.

Dans son communiqué du 7 novembre 2025, intitulé Sainte-Soline : un scandale d'État, une atteinte majeure à l'État de droit, le Syndicat des Avocats de France (SAF) indique : « (ces images) montrent des gendarmes qui ont effectué des tirs tendus de grenades de gaz lacrymogènes et grenades explosives, pourtant interdits, et sous les ordres et encouragements de leurs chefs, des propos insoutenables appelant à des violences contre les manifestant.es tels que « faut leur tirer dans la gueule », « t'en crèves deux trois, ça calmera les autres », mais aussi une jubilation morbide face aux blessures infligées (« faites-vous plaisir », « j'ai tiré 7 LBD j'en ai couché au moins 4 », journalistes et manifestants traités de « pue-la-pisse »).

*

* *

A Sainte-Soline, le langage insultant, violent et meurtrier des gendarmes, révélé par les plus de 80 heures d'enregistrements des caméras-piétons, se trouve combiné à une volonté de blesser, d'estropier, voire de tuer. Les analyses de Médiapart et de Libération, basées sur le visionnage de ces dizaines d'heures d'enregistrement, n'émettent aucun doute sur ce point. Ces analyses démontrent également qu'il ne s'agit pas là de dérapages isolés, mais bien d'un comportement ordurier systémique, doublé d'expressions de jubilation, de la grande majorité des 2.000 gendarmes présents sur les lieux, ce 25 mars 2023, et qu'à aucun moment la chaîne de commandement ne tente d'enrayer, bien au contraire.

A Sainte-Soline, la violence des propos, les appels au meurtre, à l'encontre des manifestant.es, la joie mauvaise qui va avec, viennent appuyer la violence des tirs illégaux pratiqués à très large échelle ce jour-là. Des armes du maintien de l'ordre utilisées massivement comme des armes de guerre, par la multiplication des tirs tendus — strictement interdits — encouragée à distance radio par la hiérarchie. Un ball-trap tragique avec des cibles humaines. « ... des consignes prohibées et dangereuses données par la hiérarchie, un vocabulaire guerrier et une troublante satisfaction de blesser l'adversaire », comme l'indique le papier de Médiapart du 5 novembre 2025 qui présente une synthèse de ces enregistrements vidéo.

<https://www.mediapart.fr/journal/france/051125/faut-leur-tirer-dans-la-gueule-la-manifestation-de-sainte-soline-vue-par-les-gendarmes>

Cas d'école également que ces dizaines d'heures d'enregistrements des faits et méfaits des forces de l'ordre à Sainte-Soline qui, contrairement à ce qui se passe habituellement, ne proviennent pas des caméras des journalistes ou des smartphones des manifestant.es, mais des caméras piétons des gendarmes eux-mêmes.

Ces derniers ont donc participé en direct à l'enregistrement des actes et des propos qui les incriminent. Le visionnement de ces enregistrements confirme de manière éclatante l'assurance d'impunité de ces délinquants en

uniforme qui, se sachant filmés en permanence, se lâchent pourtant sans aucune retenue ou usent à l'occasion d'une ironie totalement déplacée.

Dans ces enregistrements, on aura beaucoup de mal à observer la proportionnalité et la retenue, la neutralité et la protection des personnes. Ces gendarmes, transformés en nervis, sont mûrs pour former la garde prétorienne d'une extrême droite à la porte du pouvoir. Cette dernière n'aura que l'embarras du choix pour aller puiser dans ce « vivier » qui aura fait ses preuves.

Suivent, ci-dessous, des échantillons éloquents et accablants des insultes et cris de guerre victorieux de ces militaires pétris d'humanité républicaine et de leur hiérarchie, tout aussi républicaine, retranscrits de la vidéo de synthèse réalisée par Médiapart et Libération, heure par heure et, parfois, minute par minute, tous pelotons de gendarmes confondus, au plus fort des affrontements.

A 13 heures, 6 minutes et 2 secondes. « C'est la guerre, c'est un régal ! J'ai attendu tout ce temps depuis un moment »

« T'inquiètes pas, s'ils reviennent (...) tu t'en lances une pour le plaisir »

« Allez, faites-vous plaisir ! »

A 13 heures, 26 minutes et 35 secondes. « C'est ces fils de pute de journalistes ! »

A 13 heures, 27 minutes et 19 secondes. Après un tir de GM2L par un gendarme :
« Tiens, ta mère la pute ! »

A 13 heures, 31 minutes et 25 secondes. « Vas-y, reviens, fils de pute »

A 13 heures, 32 minutes et 52 secondes. « T'en crèves deux, trois... ça calme les autres, hein ! »

A 13 heures, 40 minutes et 24 secondes. « Fils de putes ! Bande de merdes ! »

A 13 heures, 41 minutes et 31 secondes. Autre dialogue : « On va les manger, hein ! »

« Bah oui ! »

A 13 heures, 47 minutes et 23 secondes. « Les GM2L, ça les fait reculer ! »

A 13 heures, 48 minutes et 30 secondes. « Les gars, arrêtez de dire fils de pute ! »

A 13 heures, 50 minutes et 29 secondes. « Sale chien, va ! »

A 13 heures, 52 minutes et 12 secondes. « Mets leur une GM2L dans la gueule ! »

A 13 heures, 53 minutes et 26 secondes. Ordres d'un chef : « Tendue ! Tendue ! Tendue ! »

A 14 heures et 59 secondes. Un autre gendarme : « J'ai attendu dix ans de gendarmerie pour vivre ça, hein »

A 14 heures, 1 minute et 5 secondes. Une gendarme : « J'ai tiré 7 LBD et j'en ai couché au moins 4 »

« Un mec je lui ai mis en pleine tête avec une 100 »

« J'suis pas bien »

« Ca va pas, t'as l'air ému ? »

« Ca me manquait tout ça... »

(Ricanements collectifs)

« Ceux qui ont jamais tiré de grenades, faites-vous plaisir, c'est le moment ou jamais. Si on doit sortir (...) Tu veux en lancer une ? »

A 14 heures, 1 minute et 18 secondes. « Une genl dans les couilles, ça fait dégager du monde, hein ! »

A 14 heures, 7 minutes et 6 secondes. « Des merdes comme ça, il faut les brûler ! »

A 14 heures, 7 minutes et 47 secondes, autre échange à trois. « J'ai cru que le mec, il allait jamais se relever, hein ! »

« Ah ouais, il l'a prise, là, pouah ! »

« Il a dû la prendre en pleine gueule ! »

« Ouais, il l'a prise pleine tête, hein ! »

« Cheh ! »

A 14 heures, 8 minutes et 22 secondes, un gendarme se vante après d'un collègue : « J'ai dû mettre une pleine tête avec une 200 ! »

A 14 heures, 36 minutes et 52 secondes. Dialogue entre deux gendarmes : « Je compte plus les mecs qu'on a éborgnés... »

« J'espère bien que t'en as éborgnés, hein »

Deux secondes plus tard, le premier : « Un vrai kiff ! »

A 14 heures, 39 minutes et 15 secondes. Certains gendarmes se rappellent parfois qu'ils sont enregistrés : « Ah, ils avaient pris du stock, les enculés.. enfin les gens qui sont méchants »

A 15 heures, 3 minutes et 20 secondes. Dialogue : « Tu sais que pendant un moment, ça m'a vraiment traversé l'esprit de sortir mon pétard. »

« Ouais, moi aussi ! » « Ah ouais, mon gars ! »

A 15 heures, 5 minutes et 52 secondes. « Les enculés, j'espère que tu les as touchés, hein ? Ils ont fait Uuuu ! »

A 15 heures, 23 minutes et 16 secondes. A propos d'enfants et d'animaux : « J'espère que les enfants sont partis »

Un gardé : « Ils sont à la garderie »

« Non, dans le cortège, il y a des gamins »

Le gradé : « Bah, c'est le jeu. Ils n'avaient qu'à pas les emmener ! »

« Un chien ! »

« Si il vient, tu lui mets une balle ! »

A 15 heures, 25 minutes et 33 secondes. Un gradé : « Ceux-là tu vois, ils font tous un sit-in. Y'a pas moyen de leur balancer une grenade, là ? »

A 15 heures 25 et 43 secondes. Face à un manifestant pacifique, assis au sol : « Il a fait quelque chose, lui ? »

« Bah, il communique avec la nature... »

« C'est vrai que je lui enverrai bien une grenade dans la gueule, mais bon... »

A 15 heures, 28 minutes et 52 secondes. « Qu'est-ce qu'ils ont les animaux, ils se réveillent ? »

A 15 heures, 29 minutes et 1 seconde. « La gnl, ils viennent au camion, tu la jettes dessous, là, ça leur pète à leurs pieds et paf ! Ou même tu la balances en tendu »

« C'est clair »

« C'est comme je disais. Eux y sont ravagés, c'est des pue-la pisse, des résidus de capote »

« Des illuminés »

A 15 heures, 30 minutes et 43 secondes. Echange de faits d'armes : « Honnêtement là, j'ai tiré plus que 45 grenades »

« En tout cas, ça fait plaisir. Quelques tendus... »
« Je m'adapte au vent, j'ai pas le choix ! Il y a beaucoup de vent. Mes grenades elles avaient pas d'effet. J'ai été obligé de réduire le degré de mon canon. En aucun cas, je ne visais des manifestants »
(ricanements)
« Mais non ! »
(Ricanements)
« Non, non ! »
« Moi, je peux témoigner »
« Et en plus, tu étais mon superviseur »
« Eh oui ! »
(Ricanements)
« T'es gradé, voilà ! »
« On est prêts, là. On va les manger ! »
A 15 heures, 31 minutes et 44 secondes. (les mêmes) « Faut qu'on les tue ! »
A 15 heures, 32 minutes et 20 secondes. « Je suis au Nirvana. Là, on est sur l'Everest de la Mobile »
« C'est ce que je disais, putain, là, c'est magnifique. Ca sent la crise... »
A 15 heures, 32 minutes et 51 secondes. « Lui, si je le chope, je le tue ! »
A 15 heures, 36 minutes et 24 secondes. A propos des blessés : « Et ces journalistes qui s'en sont pris plein la gueule ! »
A 15 heures, 36 minutes et 26 secondes. « C'est là-bas, dans leur coin de pue-la-pisse »
« C'est un PLP (Pue-la-pisse) ! »

Comme l'indique encore le communiqué du SAF, le 7 novembre :
« L'enquête de l'Inspection générale de la gendarmerie nationale, qui disposait de ces dizaines d'heures de vidéos, pourtant saisie pour violences par personne dépositaire de l'autorité publique et non-assistance à personne en danger, n'a conduit à aucune identification de tireurs, ni à aucune mise en cause, malgré la gravité des faits et les preuves disponibles. »

Les gradés, présents le 25 mars 2023 à Sainte-Soline, n'ont rien vu, ni rien entendu. Les enquêteurs de l'IGGN ne les ont même pas confrontés aux enregistrements des caméras piétons de leurs troupes qui contredisent leurs déclarations. L'omerta, en quelque sorte, avec la complicité de

l'organisme — juge et partie — censé enquêter sur les graves « manquements » intervenus lors de ces affrontements. (cf. Médiapart du 30 novembre : A Sainte-Soline, la hiérarchie n'a rien vu, rien entendu –

<https://www.mediapart.fr/journal/france/301125/sainte-soline-la-hierarchie-n-rien-vu-rien-entendu?>

Au moment où nous écrivons ces lignes (courant décembre 2025), la course de lenteur se confirme du côté du Parquet, démontrant par-là, comme à l'accoutumée, que les membres des forces de l'ordre ne sont pas des justiciables comme les autres et qu'ils bénéficient d'une mansuétude toute particulière, même lorsque l'incroyable multiplication des actes hors la loi, commis en réunion, ont été filmés par leurs propres soins !

Début décembre 2025, le Procureur de Rennes a déclaré « sans suite » les poursuites qui auraient pu être instruites contre les gendarmes, auteurs de graves blessures à l'encontre d'au moins quatre manifestants. De son côté, devant la médiatisation des horreurs commises à Sainte-Soline, par les forces de l'ordre, le Parquet a annoncé l'ouverture d'une instruction « pour tirs tendus », particulièrement floue, 32 mois après les faits...

Philippe Rajsfus

ANNEXE

Violences policières – s’informer et agir

Assemblée des blessés

www.facebook.com/assembleedesblesses

Désarmons-les — Collectif contre les violences d’Etat

<https://desarmons.net>

Collectif Vies Volées

www.facebook.com/collectif.viesvolees

Réseau d’Entraide Vérité et Justice

https://linktr.ee/reseau_entraide_verite_justice?utm_source=qr_code

**Anti.média — Recensement en temps réel des violences policières,
judiciaires et carcérales**

<https://antidotmedia.noblogs.org>

Flagrant Déni. Dévoiler les rouages de l’impunité policière

<https://www.flagrant-deni.fr>



-
1. *In Guide pratique de la déontologie de la police nationale*, page 2.
 2. Ibid., page 4.
 3. Ibid.
 4. Ibid.
 5. Ibid.
 6. Ibid., page 6.
 7. Ibid.
 8. Ibid., page 7.
 9. Ibid.
 10. Ibid.
 11. Ibid., page 17.
 12. Ibid., page 18.
 13. Ibid.
 14. Ibid., page 26.
 15. Ibid., page 44.

-
1. Ministre socialiste depuis un mois, Gaston Defferre avait affirmé qu'il ne tolérerait plus les dérives racistes dans la police française.
 2. Quelques semaines plus tôt, une jeune Noire est morte, asphyxiée par des policiers belges qui utilisaient un coussin pour la faire taire, au cours d'une opération d'expulsion.

1. L'auteur de ce livre connaît bien cette affaire. En effet la quasi-totalité des syndicats de journalistes s'était mobilisée pour dénoncer cette agression. Le 2 juin 1971, avec quelque 300 confrères, il avait participé à l'occupation de l'hôtel de Clermont pour interpeller le ministre Léo Hamon (ancien résistant), porte-parole du gouvernement. Le lendemain, sur les Champs-Élysées, une manifestation de journalistes était encadrée par des policiers au regard haineux.

-
1. Après le véritable assassinat de l'étudiant marocain Malik Oussekiné, le 7 décembre 1986, par une équipe de « voltigeurs », les services de police avaient tenté de faire croire que le frère de la victime était un escroc et sa sœur une prostituée.
 2. Se reporter à la revue *Mots*, l'article « Images arabes en langue française », numéro 30, mars 1992, pages 67, 110 et 111.